

ANZEIGER  
DER  
AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN  
IN KRAKAU.



**1893.**

M Ä R Z.



KRAKAU.  
UNIVERSITÄTS-BUCHDRUCKEREI  
1893.

DIE AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN IN KRAKAU

wurde von Seiner Kais. u. Kön. Ap. Majestät

FRANZ JOSEF I.

im J. 1872 gestiftet.

---

Protector der Akademie:

SEINE KAIS. HOHEIT ERZHERZOG KARL LUDWIG.

Viceprotector:

SEINE EXCELLENZ JULIAN Ritter v. DUNAJEWSKI.

Präsident: GRAF STANISLAUS TARNOWSKI.

Generalsecretär: Dr. STANISLAUS SMOLKA.

---

**Auszug aus den Statuten der Akademie.**

(§. 2). Die Akademie steht unter dem Allerhöchsten Schutze Seine Majestät des Kaisers, welcher den Protector und den Viceprotector der Akademie ernennt.

(§. 4). Die Akademie zerfällt in drei Classen:

- 1) die philologische Classe,
- 2) die historisch-philosophische Classe,
- 3) die mathematisch-naturwissenschaftliche Classe.

(§. 12). Die Publicationen der Akademie erscheinen in polnischer Sprache, welche zugleich die Geschäftssprache der Akademie ist.

---

*Der Anzeiger der Akademie der Wissenschaften in Krakau, welcher für den Verkehr mit den auswärtigen gelehrten Gesellschaften bestimmt ist, erscheint monatlich, mit Ausnahme der Ferienmonate (August, September) und besteht aus zwei Theilen, von denen der eine die Sitzungsberichte, der zweite den Inhalt der in den Sitzungen vorgelegten Arbeiten enthält. Die Sitzungsberichte werden in deutscher Sprache redigiert, bei der Inhaltsangabe hängt die Wahl der Sprache (Deutsch oder französisch) von dem Verfasser der betreffenden Arbeit ab.*

Subscriptionspreis 3 fl. ö. W. = 6 Mk. jährlich.

Einzelne Hefte werden, so weit der Vorrath reicht, zu 40 Kr. = 80 Pf. abgegeben.

---

Nakładem Akademii Umiejętności  
pod redakcyjną Sekretarza generalnego Dr. Stanisława Smolki.

Kraków, 1893. — Drukarnia Uniw. Jagiell. pod zarządem A. M. Kosterkiewicza.

ANZEIGER  
DER  
AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN  
IN KRAKAU.

N<sup>o</sup> 3.

März.

1893.

**Inhalt:** Sitzungen vom 6, 13, 27 März 1893. — **Résumés:** 17. Acta Rectoralia almae Universitatis Studii Cracoviensis inde ab anno MCCCCLXIX ed. W. WISŁOCKI. — 18. L. CWIKLIŃSKI. Clemens Ianicus, poeta laureatus, 1516—1543. — 19. M. SAS. Ein Beitrag zur polnisch-lateinischen Dichtung des XVI. Jahrhunderts. — 20. Photii Patriarchae opusculum paraeneticum. Appendix gnomica. Excerpta Parisina, ed. LEO STERNBACH. — 21. K. GÓRSKI. Geschichte der polnischen Infanterie. — 22. S. SMOLKA. Bericht über die im J. 1892 im Vaticanischen Archive veranstalteten Forschungen. — 23. J. TALKO-HRYNCEWICZ. Die Volks-Medicin in Südreussen. — 24. M. RACIBORSKI. Zur Morphologie des Zellkernes der keimenden Samen. — 25. E. BANDROWSKI. Ueber Parazophenylene, Chinonimide und Derivate.

Sitzungsberichte.

Philologische Classe.

Sitzung vom 13. März 1893.

**Vorsitzender: Prof. Dr. K. Morawski.**

Der Secretär überreicht die neuerschienenen Publicationen der Classe:

Acta Rectoralia almae Universitatis Studii Cracoviensis inde ab anno MCCCCLXIX, ed. W. WISŁOCKI. Tomi I fasc. I, in 8<sup>o</sup>, 160 S.<sup>1)</sup>.

L. ĆWIKLIŃSKI. »Klemens Janicki, poeta uwieńczony«. (*Clemens Ianicus, Poeta laureatus, 1516—1543*). Abhandlungen in 8<sup>o</sup>, XVII. Bd., S. 283—476<sup>2)</sup>.

1) Siehe unten Résumés S. 80 — 2) *ibid.* S. 83.

M. SAS. »Przyczynek do poezyi polsko-lacińskiej XVI wieku«. (*Ein Beitrag zur polnisch-lateinischen Dichtung des XVI. Jahrhunderts*). Abhandlungen in 8<sup>o</sup>, XVIII. Bd. S. 302—333 <sup>1)</sup>).

»Photii Patriarchae opusculum paraeneticum, Appendix Gnomica, Excerpta Parisina, ed. LEO STERNBACH. Abhandlungen in 8<sup>o</sup>, XX. Bd. S. 1—82 <sup>2)</sup>).

Prof. Dr. K. Morawski, w. M. berichtet über zwei soeben eingesandte Abhandlungen: *Pentesilea, ein dramatisches Gedicht von Simon Szymonowicz (1618)* von BIELAWSKI und *Quaestiones Lucretianae* von Dr. MICHAEL JEZIENICKI. <sup>3)</sup>).



## Historisch-philosophische Classe.

Sitzung vom 27. März 1893.

**Vorsitzender: Dr. F. Zoll.**

Der Secretär überreicht das soeben erschienene Werk von CONSTANTIN GÓRSKI, u. d. T.: »*Historya piechoty polskiej*« (*Geschichte der polnischen Infanterie*), in 8<sup>o</sup>, 265 S. und 2 Tafeln <sup>4)</sup>), und berichtet über die Thätigkeit der Commissionen.

Die historische Commission hat in ihrer Sitzung vom 28 Februar 1893 den Bericht des Prof. Dr. ST. SMOLKA über die Ergebnisse der unter seiner Leitung im Jahre 1891/2 im Vaticanischen Archive und anderen römischen Archiven und Bibliotheken veranstalteten Forschungen <sup>5)</sup> zur Kenntnis genommen. Hierauf wurde Prof. Dr. F. PIKOSIŃSKI zum Vorsitzenden der Commission gewählt.

Prof. Dr. BOLESŁAUS ULANOWSKI, corr. Mitgl., überreicht eine Mittheilung: *Ueber die auf die Codification des polnischen Rechts bezüglichen Arbeiten von Johann Januszowski* († 1623).

1) Siehe unten Résumé S. 92. — 2) ibid. S. 93. — 3) Der Inhalt der in den Sitzungen vom 13. und 27. März vorgelegten Abhandlungen wird nach dem Erscheinen derselben mitgetheilt werden. — 4) Siehe unten Résumé S. 90. — 5) ibid. S. 106.



## Mathematisch-naturwissenschaftliche Classe.

Sitzung vom 6. März 1893.

Vorsitzender: Prof. Dr. E. Janczewski.

Der Secretär überreicht die neuerschienenen Publicationen der Classe:

J. NUSBAUM. »Materiały do embryologii i histologii równonogów«. (*Zur Organogenie der Isopoden*). Abhandlungen in 8°, XXV. Bd. S. 165—263, mit 6 Tafeln <sup>1)</sup>).

St. KUPIŃSKI. »O całkach rozwiązań równań różniczkowych zwy- czajnych liniowych jednorodnych rzędu 2-go. (*Ueber Integrale der Lösungen der gewöhnlichen homogenen linearen Differentialgleichungen 2<sup>ter</sup> Ordnung*). Abhandlungen in 8°. XXV. Bd. S. 264—328 <sup>2)</sup>).

J. TALKO-HRYNCEWICZ. »Zarys lecznictwa ludowego na Rusi południowej«. (*Die Volksmedizin in Südreussen*), in 8°, 461 und LVI. S. <sup>3)</sup>).

Der Secretär, Prof. Dr. J. Rostafiński, überreicht die Abhandlung des Herrn MARIAN RACIBORSKI: *Zur Morphologie des Zellkernes der keimenden Samen* <sup>4)</sup>, sowie den Bericht des wirkl. Mitgl. Prof. Dr. B. Radziszewski über die Abhandlung des Prof. Dr. ERNST BANDROWSKI: *Ueber Paraxophenylene, Chinonimide und Derivate* <sup>5)</sup>.

1) Anzeiger, 1892, S. 151. — 2) Anzeiger, 1893, S. 21. — 3) Siche unten Résumés S. 113. — 4) ibd. S. 120. — 5) ibd. S. 124.

## Résumés

---

17. — W. WISŁOCKI. *Acta Rectoralia almae universitatis Studii Cracoviensis, inde ab anno MCCCCLXIX*. Tom. 1. fasc. 1. in 8-o, 160 p.

Par l'acte de fondation d'un „Studium generale“, à Cracovie, en 1364, Casimir le Grand accorda au recteur une juridiction particulière sur tous les professeurs, docteurs, maîtres et autres personnes faisant partie de l'Université. Cette juridiction devait embrasser non seulement toutes les affaires civiles, mais aussi les affaires criminelles d'importance secondaire. „Item volumus“ déclarait le roi dans la charte de création, datée du 12 mai de la même année, „ut scolares proprium rectorem habeant, qui in civilibus causis ipsos iudicare debeat habeatque jurisdictionem ordinariam super omnes, qui in civitate Cracoviensi causa studii traxerint . . .“ Et il ajoutait: „Nec ullus unquam in eisdem civilibus causis doctorem, magistrum, scolarem, bedellum, stationarium, alibi coram iudice quocumque ecclesiastico vel seculari audeat convenire“. Et plus loin: „Insuper rector praedictus scolares suos in causis criminalibus, veluti pro verbali injuria, vel si scolaris causa studii in civitate Cracoviensi moram trahens, aliquem capillando vel offendendo palma vel pugno ad effusionem sanguinis laeserit, habeat iudicare, nec ob hoc scolares ipsi vel eorum servi aut famuli ad extranea iudicia pertrahantur“.

Ladislas Jagellon, dans le privilège concédé le 26 juillet 1400, privilège par lequel il restaurait l'oeuvre de son illustre prédécesseur, ne fit que confirmer les pouvoirs judiciaires du recteur, dans la même étendue qu'auparavant: „Et ut ordo debitus et rigor ordinatus“ — disait le souverain, paraphrasant tout simplement le texte de la charte de Casimir, — „in Studio generali Cracoviensi per scolares jugiter observetur, volumus, ut omnes scolares et studentes Cracoviam accedentes, ibidem causa studiorum moraturi, proprium rectorem habeant, qui in civilibus causis ipsos judicet, habeatque jurisdictionem ordinariam super omnes...“. „Nec ullus unquam“, — continuait-il — „in eisdem civilibus causis studentes et scolares Universitatis Cracoviensis, cujuscunque status et conditionis fuerint, alibi coram iudice alieno, ecclesiastico vel seculari, audeat convenire“. Et un peu plus loin: „Insuper rector praedictus scolares et studentes suos in causis criminalibus levioribus, ut puta pro capillatione offensioneque cum palma aut pugno ad effusionem sanguinis, ac contentione qualibet non enormi habeat judicare, nec ob hoc ipsi scolares et studentes vel eorum familiares atque servi ad extranea iudicia evocentur et trahantur“.

Le manque de données positives ne nous permet pas de savoir comment s'exercèrent ces attributions judiciaires du recteur pendant les 70 années qui suivirent la création de l'Université, jusqu'en 1468, ni quelles phases elles traversèrent, quels changements elles subirent sous la pression des événements, pendant cette même période. Les actes appelés „Rectoralia“ heureusement conservés parmi les manuscrits des archives de l'Université et catalogués sous les N<sup>os</sup> 16 et suivants, actes qui contiennent les sentences et décisions des recteurs de l'Université de Cracovie, ne commencent en effet qu'au semestre d'été de 1469, autrement dit au printemps de cette année, et ce n'est que d'après deux pièces datées du 22 et du 31 mars 1470 (N<sup>os</sup> 175 et 182), pièces dans lesquelles le plaignant s'appuie sur les actes des semestres d'hiver de

1468 et 1469, que nous pouvons inférer de l'existence de ces actes antérieurs qui ne nous sont point parvenus.

Mais à partir de 1469, et malgré les lacunes qui naturellement se trouvent çà et là dans la collection, comme, par exemple, dans les documents du semestre d'hiver 1470/71, d'été 1471, d'hiver 1471/72, les actes dont on commence la publication permettent de savoir exactement comment le Recteur de l'Alma mater des Jagellons exerça son ministère de juge sur les personnes dépendant de l'Université, dans les affaires civiles et dans les délits de peu d'importance, quelles questions étaient soumises à sa juridiction, quelles affaires il renvoyait aux tribunaux compétents civils ou ecclésiastiques. C'est un trésor de sources de premier ordre pour ceux qui s'intéressent au passé de l'Université de Cracovie et désirent connaître les conditions d'organisation intérieure qui y régnaient dans ces lointaines années. Devant ce tribunal où siège le recteur, ou, en son absence, le substitut choisi par lui (rector surrogatus), et à côté duquel sont placés le notaire de l'université, les familiers du recteur et souvent les témoins comparaisent les étudiants et bacheliers de tout âge, les maîtres et les docteurs, les professeurs vieillis dans les travaux et les études de l'Université. On y voit aussi les bourgeois et bourgeoises de Cracovie, les marchands, les bouchers, les boulangers, les apothicaires, les barbiers, les gens de toutes les professions, s'accusant les uns les autres de délits plus ou moins sérieux, ou revendiquant leurs droits contre des personnes touchant à l'Université, sollicitant en un mot un jugement. Le „Rector magnificus“ écoute tout le monde avec gravité et attention, pèse scrupuleusement tous les témoignages, rend la sentence avec équité. Souvent il entre en conférence avec son conseil („cum consiliariis suis“), puis, après avoir invoqué le nom du Christ („Christi nomine invocato“), et prenant Dieu à témoin („et solum Deum prae oculis habens“), il prononce le verdict qu'il a jugé digne de cet appareil solennel, et conforme aux principes de la justice. Et ces affaires diverses soumises à ce tribunal n'étaient pas seulement des écarts d'étudiants, de ces fautes que la chaleur du sang, l'im-

pétuosité et l'indiscipline de la jeunesse excusent ou expliquent. Dans la plupart des cas, ce sont au contraire des intérêts fort sérieux qui sont en jeu, comme, par exemple, des baux ou des contrats que les parties veulent résilier ou conclure devant le recteur, ou d'autres actes d'une importance réelle. Tous ces textes démontrent qu'en ces temps reculés la vieille cité des Jagellons était pleine de mouvement, que ces étudiants de langues et de nationalités diverses avait une vie des plus agitées. Ils nous instruisent encore des rapports que toute cette jeunesse scolaire avait avec ses professeurs, et même de ceux que les professeurs avaient entre eux: ces derniers en effet viennent assez souvent soumettre leurs litiges au jugement du tribunal rectoral.

Voilà la matière de ces „Acta rectoralia“ dont l'Académie des Sciences livre aujourd'hui au public le premier fascicule comprenant les documents de 1469 à 1479. Tout en se réservant d'écrire sur le recueil une notice plus étendue et plus détaillée, lorsque le tome I aura paru en entier, l'éditeur dès aujourd'hui annonce qu'un index alphabétique et une longue préface seront joints à ce premier volume.

- 
18. — L. Cwikliński. **Klemens Janicki. Poeta uwieńczony. 1516—1543.** (*Clemens Ianicius. Poeta laureatus (1516—1543)*). Abhandlungen der philologischen Classe in 8<sup>o</sup> Bd. XVII. S. 283—476.

Den ersten Theil dieser Abhandlung, welcher die Abschnitte I—V umfasst, hat Verfasser bereits am 13. Januar 1891 der Akademie vorgelegt, und hat hierauf im Anzeiger der Akademie für den Monat Januar 1891 ausführlich über denselben Bericht erstattet (S. 8—17). In Folge neuen handschriftlichen Materials und auf Grund eigener Combinationen ist Verfasser in der Lage gewesen, die Ergebnisse seiner früheren Forschung in den ersten fünf Abschnitten nach verschie-

denen Richtung hin zu ergänzen. Vor der Drucklegung der Abhandlung hat er daher diese Abschnitte gänzlich umgearbeitet und bedeutend erweitert. Auszüge aus dem Archiv des Gnesener Domcapitels beleuchten die Lage der Cmethones in dem Geburtsorte des Dichters, dem Dorfe Januszkowo bei Żnin unweit von Gnesen, in der ersten Hälfte des XVI. Jahrhunderts, d. h. in der Zeit, als Janicki's Vater daselbst lebte. Briefe, deren Copieen in der im früheren Berichte bereits genannten Petersburger Handschrift sich vorfinden, zeigen, dass der begabte Jüngling sich der Gunst mehrerer Gnesener Domcapitulare zu erfreuen hatte, so des Weihbischofs Busiński, des gelehrten Domherrn Albertus Psarski, genannt de Costhen, des Domherrn Ioannes Żernicki, insbesondere aber des Domherrn Stanislaus Kilowski. Der letztere scheint den jungen Dichter dem Erzbischof Krzycki im Frühjahr 1536 vorgestellt und empfohlen zu haben; Janicki correspondierte mit ihm in den nachfolgenden Jahren. Besonders interessant ist ein, ebenfalls in der Petersburger Handschrift enthaltener Brief Peter Kmita's (vom 26. Mai 1537) an den Domherrn Kilowski, in welchem der Kronmarschall den Gnesener Capitular ersucht, ihm aus der Bibliothek des am 10. Mai 1537 verstorbenen Erzbischofs Krzycki einige Werke, namentlich die vier folgenden zu schicken: die Elegieen des Maximus Pacificus; die Werke des Antonius Urceus, gen. Codrus, dessen Vorträge Krzycki als Student in Bologna mit Erfolg besucht hat; ferner den Zodiacus Vitae des Pietro Angelo Manzoli; endlich ein Werk, welches Kmita folgendermassen betitelt: „Fasciculum rerum expetendarum et fugiendarum, hoc est totius nostri temporis novam historiam.“ Auch bittet er den Domherrn, dafür sorgen zu wollen, dass ihm die eigenen prosaischen und poetischen Schriften des Erzbischofs sobald wie möglich zugeschickt werden; Kmita spricht deutlich die Absicht aus, sie herausgeben zu lassen.

Gleich nach dem Tode des Erzbischofs, noch im Mai 1537, nahm Kmita den jungen Dichter in die Schaar seiner zahlreichen Hofleute auf. Die Einzelheiten des ungefähr zehn-

monatlichen Aufenthaltes am Hofe Kmita's bis zur Abreise des Dichters nach Padua im März 1538 werden nun noch genauer festgestellt, als dies vor zwei Jahren der Fall gewesen ist. Ebenso war der Verfasser jetzt in der Lage, auf Grund der inzwischen publicierten Arbeiten und Materialien Genaueres über die polnischen Scholare in Padua in den Jahren 1538—1540 mitzuthellen. Unter Anderem macht er auch auf den Brief des Königs Sigismund vom 18. Juli 1539 an Ioannes Dulcis de Lasco, canonicus Pataviensis aufmerksam; Verfasser hat den Brief in den Teki Naruszewicza, Bd. 56, Nr. 148, gefunden. Ioannes Dulcis de Lasco soll als *secretarius regius* den Peter Bembo im Namen des Königs zu seiner Auszeichnung durch den Cardinalshut beglückwünschen. Den gleichen Auftrag hat Ioannes Dulcis auch von Kmita erhalten. In Bembo's Werken (II. 724 f.) sind Bembo's Antworten an den König und an Kmita abgedruckt. Bembo nennt den Secretär beide Male Ioannes Vincentius Dulcis; die Worte de Lasco schreibt er nicht, ebensowenig den Titel canonicus Pataviensis. Wer dieser Dulcis gewesen ist, vermag Verfasser vorderhand nicht zu sagen; er ist jedoch der Meinung, dass er ein Pole, und nicht der italienische Dichter Ludovicus Dulcius (Dolce) gewesen ist, an welchen Ianicius, wie es scheint, Epigr. 50 gerichtet hat.

Eingehend wird auch das Verhältnis des Dichters zum Stanislaus Sprovius, Podoliae Palatinus geschildert. Zu jener Zeit gab es zwei Wojewoden, welche Stanislaus Sprowski (Odrowąż) hiessen. Der Gönner des Ianicius ist der jüngere Stanislaus Sprowski, der Gemahl der letzten Prinzessin von Masovien, Anna. Ianicius hat mit ihm, wie Verfasser nachgewiesen hat, Verbindungen angeknüpft, noch ehe er an Kmita's Hof gekommen war; er hat ihn wahrscheinlich am Łowiczer Hofe des Erzbischofs Krzycki im August 1536 kennen gelernt, hatte aber auch als Kmita's *servitor* Gelegenheit, mit ihm zusammenzukommen; denn Stanislaus Sprovius war in seiner ersten Ehe mit der Nichte der ersten Gemahlin Kmita's verheiratet, und Kmita unterstützte Stanislaus Sprovius in seinen

Ansprüchen, nachdem derselbe die Prinzessin Anna geheiratet hatte. Dem Podolischen Wojewoden Stanislaus Sprovius waren die Musen nicht fremd; er war selbst literarisch thätig; man schrieb ihm die Autorschaft des gegen den Piotrkow'er Reichstag vom J. 1535 gerichteten Pamphlets, der *Asiana diaeta* zu. Dass der Hauptgönner des Dichters, Peter Kmita bereits zum Schlusse des Jahres 1538 mit ihm unzufrieden gewesen ist, dies kam, wie der Verfasser des Näheren auseinandersetzt, hauptsächlich wohl daher, weil der Dichter den sehnlichen Wunsch des Kronmarschalls, dass seine und seines Geschlechts Ruhm und Thaten vom Dichter besungen werden möchten, nicht erfüllte; Feinde des Dichters, namentlich Orzechowski, scheinen von ihm überdies ausgestreut zu haben, dass er in Padua mit süßem Nichtsthun die kostbare Zeit vergeude und auch keine wissenschaftlichen Studien treibe. Gegen diesen Angriff vertheidigt sich Ianicius in der Weise, dass er den Kronmarschall in der Elegie Trist. 3, Vs. 49—106 ein Lobgedicht auf die Philosophie und die philosophischen Studien übersendet.

Die nach der Rückkehr des Dichters nach Krakau bis zu seinem Tode, Herbst 1540 bis Januar 1543, entstandenen Gedichte werden in der Abhandlung eingehend besprochen. Einer gründlichen Analyse unterwirft Verfasser Trist. 8 und 9: die „*Budae a Turcis occupatae querela*“ und die nach dem Ableben des Hieronymus Łaski an Severinus Bonar adressirte Elegie; eine kurze Notiz in einem Briefe der Petersburger Handschrift beweist, dass Janicki sich bereits in früheren Jahren für den polnischen Ulixes, wie er den gewandten Diplomaten in Übereinstimmung mit Frycz Modrzewski nannte, interessiert hat. Die Ereignisse in Ungarn, die Siege der Türken beschäftigten Ianicius nicht bloß deswegen, weil sein vortrefflicher Arzt und Freund Ioannes Antonius Cassoviensis ein ungarischer Patriot war; Ianicius befürchtete, dass das Unglück Ungarns auch dem polnischen Reiche Verderben bringen müsste, und schrieb unter Anderem Trist. 9, 139:

Commoda Pannoniae sunt commoda vestra, Poloni,  
Sarmata communi fertur et illa rate.

Als daher Stanislaus Orzechowski im Jahre 1542 seine erste Rede: „de bello adversus Turcas suscipiendo... ad equites Polonos oratio“ schrieb, um sie zu Beginn des nächstfolgenden Jahres zu veröffentlichen, dichtete Janicki für das Titelblatt der Ausgabe ein aus vier Distichen bestehendes Epigramm gegen die Türken. Gleichzeitig, oder, was wahrscheinlicher ist, etwas früher, ungefähr zur Zeit der Reichstagssession in Piotrków während der Fastenwochen des Jahres 1542, schrieb Ianicius seinen Dialog „In Polonici Vestitus Varietatem“. Den wahren Sinn und die eigentliche Bedeutung des Dialogs hat man bisher nicht erkannt. Der Verfasser hat eingesehen, dass Ianicius in dieser Satire seine Landsleute nicht bloß wegen des Wechsels ihrer Trachten verspottet, sondern dass er zugleich ein politisches Ziel verfolgte. Er stellte sich im Jahre 1542, wie vier Jahre vorher, als er die *Quærela Reipublicæ* schrieb, wiederum neben Stanislaus Orzechowski; dieses Mal handelte es sich darum, die Nation zum Kampfe gegen den Islam anzufuern. Auffallend ist dies, dass der Dichter in diesem allerdings anonymen, und nur handschriftlich verbreiteten Gedichte den beiden Königen, Sigismund und Sigismund August Vorwürfe macht. In den gegen Schluss des Jahres 1542 verfassten beiden Elegieen des *Epithalamion* ist er ihres Lobes voll, und das Bild, welches er von der Herrlichkeit und Macht des polnischen Reiches vor des Lesers Augen entrollt, ein in sachlicher wie formeller Hinsicht vortreffliches Denkmal der glanzvollen Regierung des Königs Sigismund.

Im zweiten Theil, welcher den letzten, sechsten Abschnitt der Abhandlung umfasst und über welchen im Anzeiger vom J. 1891 nicht berichtet worden ist, handelt der Verfasser über das poetische Talent des Dichters und seine Stellung in der Literaturgeschichte. Ianicius hat ausser Epigrammen nur Elegieen, und zwar wirkliche Elegieen (nicht Gedichte fremden Inhalts in elegischer Form) verfasst. In die Fusstapfen des

vielbewunderten Vergil ist er nicht getreten und hat nicht einmal die Thaten des Kmita und Sprowski in epischen Gedichten besungen. Man kann mit Recht auf ihn den Satz anwenden: in der Beschränkung zeigt sich der Meister. Das epische Element ist in seinen Elegieen mit dem lyrischen meistens in passender Weise verbunden; nur hie und da macht es sich mehr bemerkbar, als dies in einer Elegie der Fall sein sollte. Das hervorstechende Merkmal der poetischen Begabung Janicki's ist die Wärme und Wahrheit seiner Empfindung. Die Empfindung hat jedoch sein Gemüth nie dermassen ergriffen, dass sie sich in Leidenschaft umgewandelt hätte. Die lyrische Subjectivität beherrschte ihn nie vollkommen; stets blieb ihm noch eine gewisse Reflexion, eine gewisse epische Ruhe übrig. Darum eben hat sich Ianicius nicht der reinen Lyrik, sondern der Elegie zugewandt.

Es fehlte Janicki auch nicht an der Phantasie; ihre Kraft zeigt sich unter Anderem auch in einer ganzen Reihe frischer Bilder und schöner Gleichnisse, welche er einführt, z. B. Var. El. 5, 9; Trist. 2, 8 f.; 2, 24; 2, 32; 2, 78; Trist. 5, 7; Epithal 1, 245 ff. u. a. m. Im ganzen jedoch ist bei ihm die Empfindung mächtiger. In schöner Harmonie setzte er beide, das Gefühl und die Phantasie in Trist. 2 und in der ersten Elegie des Epithalamion ein.

Obschon Krankheit und Armut die Leier der Dichters traurig stimmen mussten, obschon er seinen Libellus Trist. 1, 63 s. von sich sagen lässt:

*Praeter enim morbos, gemitus, lamenta, dolores*

*Nil cano, nil habeo. Tristis et inde vocor,*

so erklingen dennoch in seinen Gedichten auch andere Töne, nicht bloß die der *lamenta* und *dolores*. Und wenn auch in einer ganzen Reihe von Elegieen die traurige Stimmung vorherrscht, so ermüdet der Dichter dennoch nicht den Leser mit seinen Jammerrufen, wie es Ovid thut in den *Tristia* und den *pontischen Briefen*, und lässt nicht immer dieselben Gedanken wiederkehren. Nicht gar gross ist die Welt, in der Janicki's Gedanken und Empfindungen wurzeln, aber

er findet in ihr poetische Elemente, und seine Empfindungen sind wahr, nicht erdichtet und nicht erkünstelt. Dankbarkeit und Freundschaft, Vaterlandsliebe und treue Anhänglichkeit an den katholischen Glauben sind die Motive eines grossen Theils seiner schönen Elegieen. In der Composition seiner Elegieen erinnert Janicki vornehmlich an Tibull. Sie ist meistens einfach und durchsichtig. Der Dichter geht von einer Grundstimmung aus; dabei durchziehen die Elegie noch verschiedene Nebentöne, in grösserer oder geringerer Anzahl. Manchmal verweilt der Dichter etwas länger bei einem von seiner Phantasie ergriffenen Bilde, doch findet er gewöhnlich den passenden Weg, um zu dem Hauptgedanken zurückzukehren. Nur in einigen Elegieen sind diese Digressionen zu umfangreich und zu selbständig, sei es, dass die Erregung des Gefühls des Dichters nicht stark genug war, sei es dass der ursprüngliche poetische Gedanke die leitende Stellung nicht zu behaupten vermochte.

Die Epigramme machen nicht den bedeutendsten Ruhmes-titel Janicki's aus; es finden sich jedoch unter denselben einige, in welchen sich, nach Janozki's treffender Äusserung, die *venustas Catulli* mit den *argutiae Martialis* vereinigt. Verfasser meint indessen, dass Janicki mehr der Name eines Epigraphikers als des eines Epigrammatikers zukomme.

Die Erörterung der Frage, in welchem Verhältnis Ianicus zu seinen römischen Vorbildern gestanden habe, leitet der Verfasser mit einer längeren Auseinandersetzung über das Thema ein, wie die Abhängigkeit der humanistischen Dichter von den antiken Meistern aufzufassen und zu beurtheilen sei. Janicki war in der lateinischen Literatur sehr gut belesen. Dass er sein Augenmerk besonders auf die Elegiker richtete, ist begreiflich. Auch der Verfasser der Monographie hat daher Janicki's Studien auf dem Gebiet der römischen Elegie vor Allem in Erwägung gezogen.

Mit Catull sind wenige Berührungspunkte vorhanden. Ein innigeres Verhältnis besteht zwischen Janicki und Tibull. Nach seiner poetischen Begabung stand Janicki dem Properz

minder nahe, aber man sieht, dass er ihn fleissig und mit Erfolg studiert hat. Besondere Erwähnung verdient, dass Janicki's Epigramm 53 eine verkürzte Copie der Properzischen Elegie V. 11 ist. Sehr viel verdankt Ianicius Ovid, namentlich den *Tristia* und den pontischen Briefen, und zwar nicht allein in formeller Hinsicht. In der Autobiographie, *Trist.* 7 und in der Dedicationselegie, *Trist.* 1 hat Janicki den römischen Elegiker stark ausgenützt, in der zuerst genannten Elegie Ovids *Trist.* IV 10 und III 3, in dem an zweiter Stelle genannten Gedichte Ovids *Trist.* I 1 und *ex Ponto* IV 5. In diesen beiden Fällen hat Janicki selbst die Hauptgedanken und ihre Anordnung aus Ovid entlehnt, aber dieselben mit Geschick auf seine Verhältnisse übertragen und manches Neue hinzugefügt. In den anderen Gedichten ist Janicki in sachlicher Hinsicht sowohl von anderen lateinischen Dichtern als auch speciell von Ovid meistens unabhängig, und in der Behandlung der selbstgewählten, aus der Wirklichkeit entnommenen Stoffe erkennt man ein wirkliches poetisches, originales Talent. Der Verfasser der Abhandlung stellt noch eine lange Reihe von Beispielen unbewusster Reminiscenzen aus der intensiven Lectüre der Ovidischen Gedichte, zum Theil bewusster Nachahmung derselben zusammen, und macht darauf aufmerksam, dass besonders einige Elegieen Ovids einen starken Einfluss auf Janicki ausgeübt haben. Zu den letzteren gehört auch die *Consolatio ad Liviam*, welche Ianicius zweifelsohne für ein Gedicht des Ovid gehalten hat.

Weiterhin werden in der Abhandlung einige Parallelstellen aus der Sammlung der Vergilschen und Pseudovergilschen Gedichte, namentlich auch aus der *Ciris* und aus den *Catalecta* (*Catalepton*) zusammengestellt. Horaz scheint auf den humanistischen Dichter nicht besonders mächtig eingewirkt zu haben. Deutlichere Spuren hat das Studium des Martial zurückgelassen. Interessant ist der Nachweis einer, wie es scheint, nicht zufälligen Ähnlichkeit zwischen Ian., Var. El. 6, 17 ff. und Maximianus El. 1, 5 f. Von neueren lateinischen Dichtern werden Antonius Codrus Urceus, Hermolaus

Barbarus und der Erzbischof Krzycki genannt, und es werden mehrere Stellen aus ihren Gedichten citirt, welche Ianicius in seinen Gedichten nachgeahmt hat.

Dass Ianicius auch griechische Studien getrieben hat, kann nicht bezweifelt werden. Der Verfasser beweist dies durch eine Anzahl von Argumenten. Allein die griechische Sprache und Literatur haben weder auf die dichterische Productivität noch auf die Diction des Ianicius einen entscheidenden Einfluss ausgeübt.

Ianicius beherrschte die lateinische Sprache vollkommen. Seine Sprache ist die der Augustäischen Dichter, sie ist im Allgemeinen correct, gewandt und fließend. Hin und wieder gebraucht er zwar veraltete oder wenig gebräuchliche Worte und Wortformen, oder umgekehrt Worte, die erst in späterer Zeit und nur von schlechteren Schriftstellern angewandt wurden; auch Neologismen kommen vor. Ianicius verstösst auch manchmal gegen die Regeln der Syntax. Beispiele sind in der Abhandlung zusammengestellt. Im Ganzen genommen sind die Verstösse nicht allzu zahlreich und können das obige günstige Urtheil über die Sprache des Dichters nicht wesentlich modificieren. Eingehend wird auch über die Prosodie und Metrik gehandelt. Prosodische Fehler und Raritäten sind wenig zahlreich. Der Bau des Hexameters und des Pentameters verdient Lob und Anerkennung. Der Verfasser der Abhandlung beweist dies, indem er über die Anwendung der Synaloppe, die Zulassung der Spondeen, die Caesuren und den Schluss des Hexameters und Pentameters handelt. In den Pentametern tritt in der Wortfolge wiederholt eine schöne Symmetrie in Vorschein. Unzweifelhaftes Geschick bekundete Janicki in der Zusammensetzung der Distiche. Die Abhandlung schliesst mit einigen Bemerkungen über die polnischen Übersetzungen der Janicki'schen Elegieen und Epigramme. Im Anhang sind die Ausgaben der Janicki'schen Gedichte angeführt und kurz charakterisirt.

19. — M. SAs. *Przyczynek do poezyi polsko łacińskiej XVI. wieku. (Ein Beitrag zur polnisch-lateinischen Dichtung des XVI. Jahrhunderts.)* Abhandlungen der philologischen Classe in 8<sup>o</sup>, XVIII. Bd., S. 302—333.

In der Bibliothek des H. Michael Szczaniecki in Nawra bei Chelmsa (Culmsee) in West-Preussen befindet sich eine, aus der ersten Hälfte des XVII. Jahrhunderts stammende Handschrift. Sie war bekannt dem Dr. Adalbert Kętrzyński, welcher aus ihr: „Stanisłai Górski Contiones in maximo totius Poloniae conventu apud Leopolim de republica habitae. A. D. MDXXXVI.“ im I. Bande des Archivs der historischen Commission (*Scriptores rerum Polonicarum. B. IV. Krakau. 1878*) herausgegeben hat. Ausser vielen prosaischen, zur Geschichte gehörenden Artikeln enthält sie zahlreiche Gedichte, von denen die wichtigsten sind: a) 12 kürzere Gedichte des Cricius, b) 2 Epigramme des Ianicius, c) 3 Epigramme des Dantiscus, d) 43 kürzere, insgesamt 503 Verse umfassende Gedichte, deren Verfasser unbekannt ist. Die unter a) b) c) angeführten Gedichte sind bekannt; die unter d) angegebenen dagegen waren bisher nicht gedruckt.

Was die schon bekannten Gedichte anbelangt, gibt der Verfasser alle Varianten an, welche für die Textkritik von Bedeutung sein können, und beurtheilt ihren Wert. Aus dieser Beurtheilung erweist es sich, dass einige dieser Varianten gleichgiltig sind, einige dagegen aufs Vorzüglichste die fehlerhaften Lectionen der bisherigen Editionen emendieren, und zwar Cricii II. 42 (2), 8 (Illa anstatt Ille) III. 18 (In stemma Ioannis Tarnovii), 2 (Quo anstatt Qui), IV. 47, 7 (Et vendit Christum, retro quem nomine portat anstatt Et vendit Christum, quem nomine portat); 68, 4 (Sismundi anstatt Sigismundi), 7 (iisdem = isdem anstatt eisdem), VII. 29, 2 (fuerint anstatt fuerant). Der Herausgeber des Cricius, Prof. Morawski, nach welchem der Verfasser die oben angeführten Stellen citiert, hat die oben angedeuteten Fehler nicht bemerkt, ausgenommen

IV. 47, 7, wo er die jetzt überflüssige Conjectur: „Et vendit Christum, vendit, quem nomine portat“ oder „Et vendit Iesum Christum, quem nomine portat“ vorgeschlagen hat. Die unter d) angeführten Gedichte gibt der Verfasser vollständig heraus, indem er an sie die heutige Orthographie und Interpunction anwendet; den fehlerhaften Text emendiert er durch Conjecturen und füllt einige Lücken aus, welche durch Vergiessen der Tinte entstanden sind. Unter dem Texte gibt der Verfasser einen Commentar, welcher die Conjecturen bespricht und rechtfertigt, das Verständniß der schwierigeren Constructionen erleichtert und die Gedichte in realer Hinsicht erklärt. Am Ende bespricht der Verfasser die Autorschaft dieser oft ganz gediegenen und interessanten Gedichte, von denen einige nach des Verfassers Meinung an die Muse des Cricius erinnern, einige dagegen aus der Feder des Johann Kochanowski oder eines von seinen Nachahmern geflossen sein können.

- 
20. — **Photii Patriarchae opusculum paraeneticum, Appendix Gnomica, Excerpta Parisina.** Edidit LEO STERNBACH. Abhandlungen der philologischen Classe, Bd. XX, S. 1—82.

Das rege Interesse, welches Photius, der Patriarch von Konstantinopel, der antiken Spruchweisheit entgegenbrachte, fand einen bestimmten Ausdruck in 2 paränetisch-gnomischen Schriften, von welchen die erste als Anhang zur Abhandlung „Curae Menandreae“ veröffentlicht wurde, die zweite in der vorliegenden Arbeit (S. 1—27) zum Vorschein kommt.

Die Sammlung enthält 252 Nummern, deren grösster Theil aus profanen und kirchlichen Schriftstellen classischer und späterer Zeit entlehnt wurde. Wir lesen vorzugsweise Grundsätze der allgemeinen menschlichen Moral, nur im Schlusstheil findet man Apophthegmen mit Angabe der betreffenden Personen. Eine genauere Analyse der von Photius benützten Quellen wird der Aufsatz „Curae Photianae“ bringen.

Die Überlieferung beruht auf zwei Handschriften; der Codex Vaticanus Gr. n. 742 (V) bietet 213 Sentenzen nebst Titel: *παρρίσεις διὰ γνωμολογίας Φωτίου*, der Pariser Codex (Supplément Grec n. 690, M.) bildet die eigentliche Grundlage der Textkritik und bereichert die Sammlung um 39 Nummern. V behauptet jedoch seinen speciellen Wert sowohl in Bezug auf die Gestaltung des Textes, als auch mit Rücksicht auf die zahlreichen Lücken der anderen Handschrift, die nicht weniger als 59 im vaticanischen Codex enthaltene Gnomem auslässt. Hingegen muss der Ausfall der ersten vier Nummern als zufällige Lücke gelten; der betreffende Nachweis (S. 29) führt unmittelbar zur Erörterung der im Pariser Codex vor der Paränese des Photius stehenden Apophthegmen, welche den Gegenstand der „Appendix Gnomica“ bilden (S. 30—52).

Die apophthegmatische Anthologie, welche M der oben besprochenen Sammlung voranschickt, reicht von f. 18<sup>r</sup> bis 19<sup>r</sup> und beginnt mit der lückenhaften Sentenz: < Ἀλέξανδρος ὁ Μακεδῶν παράγγελμα ἔλαβε, δυνάμενος ὀδεῦσαι ἕνα μὴ πλεῦσῃ, καὶ κ.τ.δ' ἐκάστην ἡμέραν διατίθεσθαι om. Cod. > καὶ γυναικὶ ἀπόρρητα μὴ πιστεῦσαι, καὶ ἐὰν ὀργισθῆ κατὰ τινος μὴ ποιῆσαι εἰς αὐτὸν ἐπεξέλευσιν, πρὶν ἂν ἀπαγγεῖλῃ τὰ εἴκοσι τέσσαρα στοιχεῖα τοῦ ἀλφάβητου — als Schlusssatz erscheint der Spruch: Λυκοῦργος ὁ νομοθέτης τὸ μὲν ἀξιοχρεῶν ἔφη τῶν ἀνθρώπων ἐν τῇ οὐσίᾳ κείσθαι, τὸ δὲ ἀξιοπιστὸν ἐν τοῖς τρόποις. Der gegenwärtige Zustand des Codex erklärt den Verlust der ersten Worte (S. 30), anderseits erweist die Composition der alphabetisch gegliederten Apophthegmen, dass die Sammlung in der Mitte abbricht. Die erste Lücke füllt ein florentinischer Codex aus (Laurentianus Plut. LXXXVI n. 8, F), welcher lediglich eine Abschrift von M darstellt, den Schlusstheil hat V erhalten, wo übrigens 17 Nummern von M F fehlen. Das auf Grund aller drei Handschriften (M F V) hergestellte Gnomologium umfasst 75 Sentenzen, der Zusatz von V enthält 48 Nummern, doch liefert der Herausgeber den Nachweis, dass eine Contamination von zwei Anthologien angenommen werden muss, von denen die erste n. 1—102, d. i. die eigentlich apophthegmatische Gruppe,

umfasst, die zweite von n. 103 bis n. 123 reicht und lediglich allgemeine Gnomen mit metrischen Fragmenten vermischt bietet. Eine detaillierte Erörterung dieses Abschnittes bestimmt für den grössten Theil der allgemein gehaltenen Sentenzen den eigentlichen Autor, wobei der Verfasser auch unedierte Quellen verwertet. In erster Reihe kommt der Codex Parisinus Gr. n. 1168 (S) in Betracht, über welchen der Excurs „Excerpta Parisina“ (S. 52—82) ausführliche Mittheilungen bringt.

Zunächst wird eine Anthologie profaner Gnomen und Apophthegmen besprochen, wo 547 Sentenzen auf 84 Capitel vertheilt sind. Als Autoren erscheinen: Achilles Tatius, Aeschines, Agathon, Alexander, Amasis, Anacharsis, Anacreon, Anaxandrides, Antigonus, Antiphanes, Antisthenes, Apollonius, Arcesilaus, Aristides, Aristippus, Aristonymus, Aristoteles, Bias, Bion, Cato, Chares, Chilon, Cleanthes, Cleobulus, Cleostratus, Clitarchus, Crantor, Crates, Critias, Cyrus, Demetrius Phalereus, Democrates, Democritus, Demonax, Demosthenes, Diodorus, Diogenes Cynicus, Diphilus, Epaminondas, Epicharmus, Epictetus, Epicurus, Eratosthenes, Eteocles, Euripides, Eusebius, Gaius, Gorgias, Heliodorus, Herodes, Hiero, Hyperides, Isaeus, Isocrates, Lacon, Lycurgus, Lysander, Menander, Metrodorus, Moschion, Musonius, Nilus, Pelopidas, Periander, Phavorinus, Philemon, Philippus, Philistion, Phocion und seine Gemalin, Pittacus, Plato, Plutarchus, Polyaeus, Pythagoras, Serenus, Socrates, Solon, Sophocles, Sostratus, Stratoniceus, Theocritus Chius, Theophrastus, Timon, Trophilus, Xenochares, Xenocrates, Zaleucus, Zenon.

Die Sammlung *χρησμοὶ καὶ θεολογίαι Ἑλλήνων φιλοσόφων* (f. 80<sup>r</sup>—83<sup>r</sup>) bildet die Grenzscheide zwischen dem profanen und dem kirchlichen Abschnitt, welcher aus 559 Gnomen besteht. Es repräsentieren denselben: Basilius Magnus (n. 1—96), Gregorius Nazianzenus (97—193), Joannes Chrysostomus (194—271), das Buch Sirach (272—342), Gregorius Nyssenus (343—376), die Sprüche Salomo's (377—439), Philo Iudaeus 440—470), Nilus (471—490), Euagrius (491—500), Cyrillus (501—512), Clemens Alexandrinus (513—524), Dionysius Arcopa-

gita (525—527), Didymus (528—541), das Buch Hiob (542—547), Excerpte aus dem Neuen Testament (548—555), Ignatius (556—557) und Joannes Climacus (558—559).

Die kirchlichen und profanen Sentenzen werden demnach streng gesondert; diesem Grundsatz widerspricht nur n. 502 der weltlichen Abtheilung (cap. XLV), wo ein patristisches Fragment des Nilus gelesen wird: βίος ἡσύχιος, χρημάτων πολλῶν περιφανεστέρος (de monastica exercitatione cap. XXI, Patrol. Gr. vol. LXXIX p. 148 A Migne). Die übrigen Beispiele beruhen lediglich auf falscher Überlieferung der handschriftlichen Lemmata. So z. B. erscheint cap. I (n. 1—2) und ι (n. 500) die Überschrift Ἡσυχίου statt Ἰσαίου, n. 501 (cap. XLIII) Φίλωνος statt Διφίλου, cap. LXXXII (n. 545) Φίλωνος statt Φωκίωνος. Dass Χακικλείας auf Achilles Tatius, Λευκίππη auf Heliodorus hinweist, wird S. 62 bemerkt und näher beleuchtet; S. 69 ff. veröffentlicht der Verfasser die im Codex S enthaltenen Fragmente des Plutarchus, Democritus, Socrates und Demonax.

21. — K. GÓRSKI. *Historia piechoty polskiej. (Histoire de l'infanterie polonaise)*, in 8<sup>o</sup>, 265 et 2 planches.

L'histoire de l'armée de l'ancienne République de Pologne est un sujet complètement neuf. L'auteur du présent ouvrage ancien colonel d'infanterie russe, et ex-capitaine d'état-major, a pensé qu'il serait peut-être utile de composer un tableau général et aussi exact que possible sur cette intéressante question. Il a eu le rare bonheur de découvrir une collection de documents absolument inexplorés jusqu'à ce jour, et, joignant les renseignements de premier ordre que lui fournissaient ces pièces ignorées à des faits et notions déjà connus, il livre aujourd'hui au public le premier volume de son oeuvre. Ce volume porte le titre de: Histoire de l'infanterie polonaise. Dans le courant de l'année paraîtra un second volume: L'histoire de la cavalerie polonaise. Enfin la publication sera complétée par l'histoire de l'artillerie polonaise.

I. ch a p. Dès le commencement du XV<sup>e</sup> siècle (1410) l'emploi des troupes mercenaires d'infanterie fut introduit en Pologne. Ces troupes étaient formées par des hommes appartenant à la domesticité d'un officier (*towarzysz*), hommes qui constituaient une sorte de suite. Ces suites, réunies plusieurs ensemble, donnèrent naissance à de petites compagnies (*rotas*) obéissant à un rotestre inférieur. Ces compagnies, faibles isolément, se groupaient en temps de guerre de manière à former des rotas de campagne, comptant 150 à 200 soldats, et commandées par un rotestre général choisi par les rotestres inférieurs. Les rotestres levaient des rotas formées de volontaires et passaient ensuite des contrats avec le roi pour l'entrée en service de ces rotas. Ce n'est qu'à partir de Sigismond I que les rois publièrent des ordonnances (*listy przypowiednie*) en exécution desquelles les officiers chargés spécialement de cette tâche s'appliquèrent à former des rotas sur le pied de guerre, équipées et exercées. L'armement de l'infanterie polonaise primitive était tout différent de celui qui était usité dans les autres pays; il se composait: d'une arbalète, d'une arme tranchante, d'un bouclier et d'autres pièces d'armure protectrice. Cet armement fort lourd donna naissance à une tactique et à un ordre de combat à peu près exclusivement défensifs, mais absolument spéciaux. On disposait ces arbalétriers en carré à rangs compacts, protégés par des porteurs de boucliers qui les entouraient de tous côtés.

II. ch a p. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle (1496) ces dispositions et cet armement subissent des modifications. On met en usage en même temps que la hallebarde, d'autres armes à pointe, telles que: les piques, lances, pertuisanes, etc., et, à partir de 1522, les arbalètes sont remplacées par des arquebuses de calibres et de formes variées. Des changements analogues furent aussi opérés dans l'armure défensive.

Cependant, parmi les genres de groupements à huit rangs de profondeur qui furent en faveur au XV<sup>e</sup> siècle, on peut distinguer trois types:

1<sup>o</sup>. Dans les troupes de front: des piques et des boucliers; des armes de jet, pour les rangs en arrière.

2<sup>o</sup>. Dans la disposition précédente du premier rang, le dernier et l'avant dernier sont munis, non seulement d'arquesbuses, mais encore de piques.

3. Ou bien encore le premier rang et souvent le second possèdent des lances, des hallebardes ou des armes d'hast quelconques, et n'ont point de boucliers.

La rote était divisée en sections (proporce), composées d'abord de quelques hommes, puis, plus tard, à partir de Sigismond I, comptant une cinquantaine de combattants.

Le grand vice de l'organisation de l'infanterie polonaise de cette époque était l'indépendance d'action de chaque rote, empêchant la formation d'unités de tactique considérables. D'une grande infériorité numérique par rapport à la cavalerie, l'infanterie polonaise n'était en quelque sorte qu'un auxiliaire, uniquement employé à inquiéter par son tir la marche de l'ennemi, tandis que, dans les autres armées de l'Europe, l'infanterie formant des masses puissantes, munie avant tout d'armes à pointes, et beaucoup plus nombreuse que la cavalerie, jouait le rôle prépondérant dans les batailles.

L'infanterie n'était appelée sous les armes qu'en cas de guerre. Pendant la paix quelques rotes seulement restaient préposées à la garnison des châteaux, sur les frontières de l'est.

Le système usité dans le paiement de la solde aux fantassins fut défectueux et incommode jusque sous le règne d'Etienne Batory. La solde, de 5 florins par trimestre à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, de 6 florins plus tard, et même de 8 florins, à partir de 1573, servait à couvrir les frais d'entretien, d'armement et d'équipement des hommes; en sorte que le rotestre mettait en ligne un nombre de soldats bien inférieur à celui qui figurait sur les registres d'engagement. Ces soldes que l'on appelait alors „soldes factices, soldes d'ombres“, amenèrent la diminution de la profondeur de l'ordre de combat: le rang n'eut plus que 8 soldats au lieu de 10. Plus tard on donna aux rotestres, en plus de ces soldes factices,

un certain nombre de soldes supplémentaires, et on les indemnisa pour les dommages (*damna*) subis dans l'armement de leurs hommes, pendant le combat.

III. chap. Bathory supprima tous ces abus et transforma l'organisation de l'infanterie. Elle fut exclusivement composée de tireurs à peu près identiquement équipés, possédant un mousquet, un sabre, une hache, une poire à poudre et des balles. La solde fut portée à 9 florins par trimestre.

De plus Bathory institua, en 1578, „l'infanterie choisie“, c'est-à-dire que chaque village royal devait fournir un soldat équipé et armé d'après les prescriptions réglementaires, par chaque vingt *lans*, c'est-à-dire propriété que peut labourer une charrue. L'organisation de ces troupes à pied ne différait d'ailleurs en rien de celles des autres troupes similaires. L'auteur nous décrit la formation de ces „*rotas choisies*“ nous indique leur nombre et montre la part qu'elles ont prises dans les guerres ultérieures.

Mais en 1611 cette institution commence à se corrompre, et la constitution de 1616 essaye de porter remède au mal. En 1649 on décrète que chaque *staroste* versera 60 florins pour l'exemption de service d'un „choisi“. Cependant les „choisis“ continuent à être incorporés et à servir individuellement jusqu'en 1726, époque à laquelle les fonds recueillis pour le remplacement des choisis permettent de lever des troupes désignées sous le nom de: l'infanterie du *lan*.

Bathory eut aussi à sa solde de l'infanterie allemande et hongroise. Les mercenaires allemands, soldatesque dissolue et avide, avec une hiérarchie militaire et administrative fort étendue, étaient d'un entretien fort onéreux, et constituaient dans leurs campements, tout aussi bien que sur les champs de bataille, une lourde machine de guerre, lente à manier, à cause de ses immenses carrés, formés de plusieurs milliers de soldats. Les Hongrois avaient une certaine supériorité sur les précédents, mais l'infanterie polonaise était de beaucoup meilleure que les deux autres par la rapidité de ses mouvements et l'habileté de ses manœuvres pendant le combat. Ses formations, il est vrai,

n'avaient pas de corps plus développé que la rote, cependant nous voyons qu'elle est commandée, à partir de 1631, par des capitaines, sans toutefois connaître les attributions, droits et devoirs de ces officiers.

L'essai tenté par Bathory de créer une infanterie composée de gentilshommes pauvres de la Mazovie et de la Podlachie, ne réussit pas; mais, en revanche, le corps de fantassins que ce souverain forma des Cosaques Zaporogues et qu'il organisa à l'instar des troupes hongroises devint bientôt une fameuse et vaillante infanterie. C'est aussi de Batory que date le service sanitaire de l'armée.

IV. chap. À la fin du XVI-e siècle l'infanterie polonaise adopte le système de formation et d'instruction hongrois. L'unité est la centurie, sous les ordres d'un rotemestre, et subdivisée en décanies. Quelques centuries constituent la „rote“ composée de 200 à 800 heiduques, et commandée par un rotemestre en chef secondé par un nombre convenable d'officiers de grades inférieurs. La solde est augmentée et comptée en écus. Mais ces progrès dans l'organisation sont malheureusement accompagnés d'une décadence au point de vue tactique. La cavalerie qui, au temps de Batory, était égale en nombre à l'infanterie, lui est maintenant de beaucoup supérieure.

Cette infanterie polono-hongroise, céda la place, en 1632, à une infanterie de constitution étrangère, c'est-à-dire allemande. Cette infanterie, il est vrai, était composée de soldats polonais, mais ils étaient instruits et conduits à la manière allemande.

V. C'est le roi Ladislas IV qui introduisit cette innovation. Ce prince signait des contrats, des capitulations, avec des chefs militaires allemands (oberstes) qui lui dressaient un régiment comptant un nombre déterminé de soldats armés, équipés et instruits, et se plaçaient sous le commandement de l'hetman. Ces chefs toutefois obtenaient une solde pour leurs régiments. Le recrutement cessa de s'opérer au moyen des suites d'officiers dont nous avons parlé en commençant. La recrue, ayant reçu la somme stipulée pour l'engagement (handgeld), prêtait

serment et devenait le subordonné absolument tenu à l'obéissance aux ordres du chef et aux règlements du régiment. Les officiers étaient ou des étrangers aux gages, ou des Polonais connaissant les armées étrangères.

Le régiment se composait de 8 compagnies comptant un nombre indéfini de soldats armés de piques (piquiers, pikiniery), ou de mousquets (mousquetaires, muszkietery). Ils portaient tous le sabre, et les mousquetaires avaient en plus tous les accessoires nécessaires pour le mousquet ainsi que les munitions. Les mousquetaires étaient toujours deux fois plus nombreux que les piquiers. Cette infanterie se formait sur 6 rangs, les piquiers au centre, les mousquetaires sur les flancs. Dans l'ordre de bataille, elle occupait le centre avec la cavalerie sur ses ailes, ou bien encore les corps de cavalerie et d'infanterie étaient placés alternativement.

A cette époque l'infanterie est tout aussi nombreuse que la cavalerie, elle l'est même davantage; cependant elle est toujours considérée comme une arme auxiliaire; c'est à la cavalerie qu'est réservé le grand rôle dans l'action.

Les instructions sur les exercices, d'après le premier règlement rédigé en polonais, conformément au système allemand, ne faisaient que développer la discipline parmi les troupes, ne les préparant pas au combat; aussi les lignes de formation étaient-elles tout-à-fait artificielles.

La paie du soldat resta alors à peu près la même qu'autrefois, mais le mode de distribution de cette solde fut changé de telle sorte que le colonel recevait la solde pour son régiment entier et en prenait pour lui et les officiers d'état major une part si considérable que 600 soldes suffisaient à peine pour 432 hommes, et que le simple soldat était en butte à toutes les privations et désertait souvent.

Les riches revenus des colonels excitèrent bientôt la noblesse polonaise à prendre le commandement d'un régiment, chose sur laquelle les gentilshommes n'avaient pas, fort-souvent, la moindre notion: en sorte que, malgré que l'on eût constaté, après une expérience de quelques années, la cherté et l'inutilité

de celle infanterie, on ne voulut jamais supprimer cette arme à si beaux profits.

En 1673, Sobieski voulut augmenter l'infanterie en y incorporant des recrues levées à raison de une par 20 feux royaux et ecclésiastiques, recrues pourvues de vivres et d'équipement. Cette tentative échoua.

A la même époque, l'infanterie troqua la pique pour la hache d'armes, et tous les soldats furent en outre munis d'un mousquet.

L'auteur fait aussi mention des dragons qui, en temps de guerre, étaient en partie à pied, et ne furent des cavaliers exclusivement que beaucoup plus tard.

Le VI<sup>e</sup> chapitre est consacré à l'infanterie de provenance étrangère, en service au temps des rois de la maison de Saxe. Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle fut créé le bataillon, unité intermédiaire entre le régiment et la compagnie. Le nombre des bataillons dans un régiment, celui des compagnies dans un bataillon était variable. Simultanément on changea l'ordre de formation: les 6 rangs d'autrefois furent réduits à 4, et l'on introduisit dans chaque régiment des grenadiers, d'abord disséminés un à un et chargés de lancer des grenades, puis, réunis en compagnies et en bataillons spéciaux. C'est à cette époque que l'on adopta la baïonnette. En 1717 on créa le premier régiment d'artillerie royale, et l'on introduisit un service de comptabilité militaire permanent, chargé de la fixation et de la répartition de la solde et des vivres. On dressa en outre l'état général des régiments; l'auteur le cite et nous apprend que les forces d'infanterie dont pouvait disposer la République, ne s'élevaient qu'à 4088 hommes.

L'auteur nous parle ensuite des modifications qui furent apportées à la solde et à l'état dont nous venons de nous occuper, modifications nécessitées par la création de nouveaux régiments d'infanterie, leur armement, leur équipement. Le régiment possédait alors son service de santé, de comptabilité et d'intendance. Il s'arrête ensuite sur les exercices pratiqués sous Auguste II et analyse le règlement militaire, en langue

allemande, publié en 1749. Après avoir rappelé la formation du régiment de „Jan“, il critique la facheuse administration militaire du temps et montre ses résultats déplorables; il critique encore l'excédent inutile dans le nombre des officiers, le le changement des chefs de régiment, sous les Auguste; il passe enfin à l'examen du règlement d'infanterie en polonais, mis en vigueur à la fin du règne d'Auguste III, règlement qui s'étendait à tous les détails du service de l'infanterie, sans toutefois s'occuper du service en campagne.

VII. L'auteur nous rend compte dans ce chapitre des actes de la Commission de guerre instituée le 1<sup>er</sup> mars 1765 dans le but de relever les forces militaires de la République. Après s'être rendu compte de l'état de l'armée, par l'examen des rapports et des tableaux statistiques qu'on lui avait soumis, cette commission réglementa la distribution de la solde, augmenta cette solde, surtout pour le simple soldat, fixa des sommes déterminées pour l'armement et l'équipement, et établit le mode de nomination aux places vacantes, en 1767. A cette date, on publia un nouveau règlement pour les exercices, bien supérieur aux règlements allemand et polonais suivis jusqu'alors, parce qu'il mettait au premier plan la préparation au combat, supprimait les exercices purement décoratifs et faisait enfin adopter la langue nationale pour le commandement des troupes.

Ces réformes n'eurent pas les résultats qu'on était en droit d'en espérer. La confédération de Bar et le démembrement du pays les entravèrent; et, par suite de la perte de certaines parties du territoire, quelques régiments virent leurs ressources et leurs moyens d'existence considérablement diminués. Aussi la Commission de guerre fut-elle contrainte, en 1772, de réduire le nombre des régiments, impuissante cependant à mettre fin à la désorganisation de ceux qu'elle laissait subsister. En 1775, la diète prit la résolution de porter à 30000 le chiffre de l'effectif de l'armée et vota à cet effet une somme de 12 millions de florins, sans toutefois s'occuper des moyens propres à assurer le succès de cette entreprise.

L'armée royale fut divisée en 4 divisions : Celle de Grande Pologne, celle de Petite-Pologne, la division de Wolhynie-Podolie, enfin celle de Kiew-Braclaw. L'enrolement était volontaire, certaines catégories de personnes toutefois écartées. La diète de 1776 anéantit ces efforts. Elle se contenta d'ajouter aux 5 régiments existant déjà et aux régiments d'artillerie de la couronne, désignés aussi sous le nom de „fusiliers“, deux nouveaux régiments : le régiment du majorat d'Ostrog (284 hommes), et celui du majorat de Rydzyna (204 hommes). D'après les rapports des inspecteurs, délégués par la diète de 1776, le nombre des soldats d'infanterie s'élevait sur le papier à 4608, et, en réalité, à 4097.

L'auteur s'étend ensuite sur les nominations de généraux de division et sur la dislocation des troupes d'infanterie dans les divisions, dislocation exécutée, non d'après des principes de tactique, mais d'après les provinces. Il nous rend compte des actes du Département de la guerre, régularisant les paiements et le système d'avancement. C'est par les soins de ce département que fut promulgué le règlement pour l'infanterie de 1777, règlement ayant d'immenses avantages sur ceux qui l'avaient précédé. L'auteur nous cite cette pièce. L'infanterie, dès 1776, après la transformation de 4 régiments de dragons en fantassins, comptait huit régiments pour l'organisation desquels le Département de la guerre déployait toute son énergie. L'état accuse un effectif de 7135 hommes, mais il n'y en avait que 6342 sous les drapeaux, en comprenant dans ce nombre les 467 soldats fusiliers. La pénurie d'argent ne semble pas avoir été le motif de ce déficit. Le trésor, après avoir payé toutes les dépenses de l'armée, avait en caisse des fonds en excédent, comme par exemple, en 1783, ou il lui resta 257.834 florins que l'on versa au service de la cavalerie. Ce qui sans doute éloignait les enrôlements volontaires était la dure existence que menait le soldat polonais.

En 1785, Stanislas Felix Potocki, palatin de Ruthénie, fonde un nouveau régiment. La République dispose alors de 7817 fantassins qui se réduisent à 7144 présents. On fait une

nouvelle dislocation de ces troupes, et cet état de chose dure jusqu'en 1789. Le ministère de la guerre avait formé le dessein d'établir la conscription annuelle permanente, mais il n'osa pas soumettre son projet à l'approbation de la Diète.

VIII. L'auteur traite ici abondamment de l'infanterie à l'époque de la Diète de quatre ans, c'est-à-dire du système qu'on employa pour organiser et compléter l'infanterie. La République fit un pas décisif dans le relèvement de ses forces par la loi, votée par la Diète le 7. décembre 1789, établissant le recrutement par circonscription, opération qui ne put cependant pas être effectuée; nous ignorons aussi à quelle époque les régiments commencèrent à profiter de ce mode de recrutement.

Le chiffre de la cavalerie polonaise s'élevait alors à 21,862 hommes, quoique la cavalerie eût perdu toute importance et que l'infanterie eût dû occuper le premier rang. L'auteur nous donne comme causes du peu de développement de l'armée et de son organisation défectueuse: 1° l'excès onéreux de la cavalerie dont la réduction eût permis de doubler au moins l'effectif des fantassins; 2° la mauvaise volonté traditionnelle avec laquelle la noblesse polonaise supportait le fardeau des besoins de l'état. C'est pour ces motifs que l'infanterie polonaise, levée par les soins de la Diète de quatre ans, malgré un armement excellent, un équipement et un habillement au moins aussi satisfaisants que ceux de l'armée russe, et ne lui cédant en rien au point de vue de l'instruction technique militaire (la tactique du grand Frédéric avait été adoptée par quelques corps), dût succomber fatalement, en 1792, étant dans la proportion de 1 contre 4.

Le chapitre IX. porte le titre: „Conclusions scientifiques résultant de l'histoire de l'infanterie polonaise.“ Cette infanterie suit dans son développement la même marche que celle des puissances occidentales de l'Europe, mais, ayant rencontré un terrain moins propice et des conditions moins favorables, elle n'a jamais pu s'élever au même degré de perfectionnement sous le rapport du nombre, de l'organisation de

l'armement même. Il faut ajouter qu'en Pologne on ne sut pas apprécier l'infanterie à sa juste valeur, surtout lorsque l'emploi de la baïonnette en fit une arme universelle, propre à la défense tout aussi bien qu'à l'attaque, et, par conséquent, l'élément fondamental des armées. C'est surtout au gentilshommes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui mirent trop de soins à éviter les expéditions et les batailles que l'on peut reprocher cette infériorité de l'infanterie polonaise.

Deux planches, indiquant l'ordre de combat adopté pour l'infanterie, à diverses époques, sont ajoutées au présent volume.

---

22. — S. SMOLKA. *Sprawozdanie z prac archiwalnych w Archiwum Watykańskiem i innych archiwach rzymskich, za rok 1892. (Compte-rendu des recherches faites aux Archives du Vatican et dans d'autres collections romaines, en 1892.)*

Ces recherches ont été exécutées par MM. Louis Boratyński et Thadée Sternal, d'après le plan approuvé par la Commission historique de l'Académie, dans sa séance du 27 novembre 1891 <sup>1)</sup>.

Elles ont eu pour sujet les matériaux concernant le règne de Sigismond III. Après avoir épuisé les documents sur l'époque de Bathory et les premières années de Sigismond III (1586 — 1590) on avait dû étudier ceux qui ont trait au règne de Ladislas IV. C'est M. Czermak qui s'est occupé de ce travail, en 1890 — 91 <sup>2)</sup>. On avait été forcé d'interrompre les recherches sur le règne de Sigismond III, car il n'avait pas été possible alors de pénétrer dans les archives des princes Borghèse, où se trouvaient quantité de pièces comblant les lacunes très considérables qui, pour cette période, existent

<sup>1)</sup> Bulletin 1891, p. 354.

<sup>2)</sup> Ibid.

dans les papiers du Vatican. Mais S. S. Léon XIII fit acquisition, en 1891, de la collection de manuscrits Borghèse, et c'est depuis seulement que l'on a eu la facilité d'examiner les actes du règne de Sigismond III. Cependant les matériaux provenant des Borghèse n'ont pas encore été explorés l'année dernière, car alors on s'occupait précisément à les mettre en ordre. Ce n'est que cette année que ces collections ont été ouvertes à nos envoyés à Rome qui y travaillent actuellement. En 1891—92, on s'est donc borné à étudier tout ce qui touche au temps de Sigismond III et se trouve dans les bibliothèques et archives romaines autres que les archives Borghèse dont nous venons de parler (Archives du Vatican, Archivio Buoncompagni, Bibl. Barberini<sup>1)</sup>), et l'on a pu ainsi mener à bien une partie, assez restreinte même, mais fort importante cependant, de la tâche imposée par le programme tracé par la Commission d'Histoire, le 27 novembre 1891.

Les archives du Vatican possèdent au complet les dépêches des Nonces pendant les huit dernières années du règne de Sigismond III (1625—1632); les dépêches des cinq années précédentes (1620—1624) ainsi que les Instructions de 1623 à 1632, se trouvent à la Bibliothèque Barberini<sup>2)</sup>. Quant aux dépêches et instructions des années antérieures aux dates ci-dessus, on n'a pu en découvrir que quelques fragments aux

<sup>1)</sup> Qu'il nous soit permis d'exprimer ici nos plus chaleureux remerciements à Don Rodolphe Buoncompagni, Prince de Piombino, pour l'amabilité avec laquelle il a daigné nous donner accès aux archives de sa famille; à M. le marquis Luigi Sacchetti, qui a si bienveillamment permis à nos représentants de travailler à la bibliothèque Barberini, en dehors des heures réglementaires; enfin à S. E. M. le comte Revertera, Ambassadeur de S. M. I. R. Apostolique auprès du Saint Siège, qui par sa puissante et protectrice intercession nous a valu ces inappréciables faveurs.

<sup>2)</sup> Les instructions chiffrées sont toutes absentes de cette collection. Il est néanmoins certain qu'il y en a eu, puisque plusieurs actes les mentionnent clairement. Nous espérons que les recherches patientes et laborieuses auxquelles se livrent les membres de notre mission actuelle pour découvrir ces précieux documents, seront un jour couronnées de succès.

Archives du Vatican. Ces fragments sont fort précieux sans doute; mais ce n'est que lorsque l'examen des collections Borghèse aura permis de les compléter qu'ils auront toute leur valeur.

Voici l'inventaire de la moisson faite dans la dernière campagne:

Instructions: Lettres du Cardinal Secrétaire d'Etat aux Nonces en Pologne: Année 1595, du 13 mai au 10 juin, (Barber. XVI. 53) 5 pièces. — Année 1603, (Barber. LXIII. 56) 176 p. — Année 1605, 4 juin, au 25 juillet 1609, (Nunz. di Pol. vol. 173) 615 pièces. — Année 1609, du 10 octobre au 19 novembre, (Barber. LXV. 21) 55 p. — Année 1612, du 26 septembre au 15 décembre (Barber. S. S.) 7 p. — Du 4 octobre 1623, au 29 mai 1632, (Barber. LXX 155) 270 pièces.

Dépêches des Nonces: Simonetta, du 27 juillet 1609 au 15 janvier 1612, (Nunz. di Pol. vol. 37. A., Arch. Buoncompagni E. 34—38) 336 pièces. — And. Baroffi, du 19 juillet 1612 au 1-er mai 1613, (Barb. s. s., Buoncompagni E. 39), 153 pièces. — Ruini, du 26 septembre 1612 au 25 juillet 1613, (Barb. s. s.) 45 p. — Diotallevi, du 24 décembre 1620 au 5 octobre 1621, (Barber. s. s.) 102 p. — Torres, du 5 juin 1621 au 5 novembre 1622, (Barb. s. s.) plus de 200 pièces. — Cirioli, du 12 novembre 1622 au 19 avril 1623, (Barb. s. s.) 53 pièces. — Lancelotti, du 1-er janvier 1623 au 25 juin 1627, (Barb. s. s., Nunz. di Pol. vol. 38—41) 274 p. — S. Croce, du 12 mai 1627 au 19 mai 1630, (Nunz. di Pol. vol. 40—42. A, Barb. s. s.) 346 p. — Visconti, du 23 juillet 1630 au 7 juin 1632, (Nunz. di Pol. 40, A., 43. 44, Barb. s. s.) 274 pièces.

Annexes aux dépêches des Nonces (copies de lettres, etc; par exemple: des lettres datées de Moscou et de Smolensk, une réponse de l'Empereur donnée à l'envoyé de Pologne, le 7 janvier 1621, une lettre de Bethlen Gabor au Khan, datée du 1 avril 1621, etc) des années 1609 à 1612 et 1621 à 1632, en tout quelques dizaines de pièces.

Correspondance du temps de Sigismond III contenant principalement des lettres du roi au pape et aux cardinaux, des lettres de grands dignitaires de l'Eglise ou de l'Etat (le cardinal Maciejowski, N. C. Radziwiłł, N. Zebrzydowski. etc.): 277 pièces (il s'agit surtout de questions ecclésiastiques).

Avvisi de 1619 à 1621, de 1624 à 1625 (Bibl. Vat., Urbin. 1088, 1089, 1094, 1095) se rapportant spécialement à la guerre contre la Turquie et au voyage à Rome de l'héritier du trône, Ladislas.

Varia: Discorso intorno della legazione di Polonia del Gaetano (1595—1597). Motifs qui parlent en faveur d'une ligue contre les Turcs; motifs qui y sont contraires. Ce document est des plus intéressants: il s'appuie sur les plans de Bathory et les opinions qu'avait ce prince dans la question d'une guerre contre la Turquie. — *Calcolo di tutta la spesa dell'armata della lega. 1571.*

On a donc examiné plus de 3000 actes; on en a fait des extraits souvent copieux, des résumés, des listes; les principaux seulement ont été copiés textuellement.

Ces matériaux ont une valeur considérable. Ils ne sont peut être pas aussi précieux que ceux qui ont trait à l'époque de Bathory, mais, autant qu'il a été permis d'en juger en les feuilletant rapidement, nous croyons qu'ils ont une importance beaucoup plus grande que celle des documents trouvés au Vatican, sur le règne de Ladislas IV. Les dépêches du nonce Lancelotti (1623—1627) se font particulièrement remarquer par la précision des informations qu'elles fournissent.

La guerre contre la Moscovie (1609—1613) est éclairée d'un jour tout nouveau par ces lettres. Le nonce Simonetta est, il est vrai, la plupart du temps à Wilna, loin par conséquent de l'armée et du roi; mais il rassemble avec soin toutes les nouvelles qui viennent du théâtre des opérations militaires. Cependant ce n'est qu'avec précaution qu'il faut accueillir les informations qu'il nous donne, car Sigismond III, soumettait tous les écrits partant de son camp à la censure la plus sévère. Les détails que le nonce rapporte sur le siège de Smoleńsk

sont si abondants qu'on pourrait presque en établir un journal complet de ce siècle. La politique du roi se dessine aussi parfaitement dans ces papiers de Simonetta. Sigismond tend à la conquête de la Moscovie, il veut s'asseoir sur le trône des tsars et se présenter devant la diète seulement après avoir atteint son but. Nous trouvons encore ici des renseignements fort importants et inédits sur la question de l'Union de l'Eglise grecque.

Le souverain en envoyant, le 22 juin 1612, l'ambassade d'obédience, s'efforça d'obtenir du pape Paul V certaines concessions pour l'Eglise grecque. Ces démarches, semble-t-il, étaient tentées après une entente secrète avec le patriarche de Moscou. Celui-ci séjourna quelque temps à Wilna, entra en relations avec Welamin Rutski, métropolitaine uni de Kiew, et, profitant de la vacance de presque tous les sièges épiscopaux dans l'état moscovite, soumit un plan, tracé à grandes lignes, de l'union des deux communions. Les dépêches de Simonetta et de Baroffi contiennent aussi plusieurs indications sur les Diètes de 1611 et 1613.

La guerre de Turquie est le sujet principal des dépêches envoyées par Diotallevi, en 1621. Elles nous donnent aussi de fort curieuses notes sur les Cosaques. Torres soulève la question de la ligue; mais c'est précisément pendant sa nonciature qu'on négocie les préliminaires de la paix avec la Turquie: le nonce parle de l'attitude menaçante de la Moscovie, de l'ambassade de ce gouvernement qui ne se montre traitable que lorsqu'elle est assurée de la conclusion de cette paix. Pendant la nonciature de Lancelotti et de ses successeurs la situation de Sigismond à l'égard des belligérants de la guerre de Trente ans est l'objet des préoccupations des nonces. En 1624, Urbain VIII offre à ce prince 60.000 écus d'or pour l'aider à acquérir la couronne de Suède; Sigismond eût préféré employer cette somme à la défense de la Livonie et de la Prusse Royale. Dans les dépêches de l'année 1626 sont une foule de renseignements sur les négociations engagées avec la cour d'Espagne: celle-ci désirait vivement unir la Pologne avec l'Empereur; la guerre avec la Suède, qui eut lieu cette même

année, intéresse aussi le nonce qui envoie à ce sujet des relations fort étendues à Rome. Dans les pièces de 1628, on lit d'intéressants rapports sur la flotte polonaise, mouillée devant Dantzic, flotte sur laquelle comptait beaucoup Wallenstein pour une action commune contre les Suédois. Les détails concernant les relations de Gustave-Adolphe avec les ennemis de la Pologne, et surtout avec Bethlen-Gabor et les Cosaques, sont aussi des plus attachants. Le roi de Suède s'entend avec ces derniers, par l'entremise de Cyrille Lukaris, patriarche de Constantinople. Cet implacable adversaire de la Pologne et de l'Eglise catholique, ancien recteur de l'Académie d'Ostrog, dresse des embûches à la République, et lui suscite infatigablement des difficultés, étendant au loin le réseau de sa néfaste influence.

A la mort de Sigismond III, Gustave-Adolphe pose sa candidature au trône de Pologne et apporte tous ses soins à la faire réussir. Les relations qui nous le montrent à l'oeuvre, s'efforçant de gagner à sa cause les seigneurs lithuaniens et spécialement Léon Sapieha, palatin de Wilno, sont d'une importance indiscutable.

Nous pénétrons encore avec le Nonce dans la maison royale, au sein même de la famille du souverain, et nous connaissons exactement les rapports assez froids et même très tendus qui régnaient entre Sigismond III et son fils Ladislas.

Le prince héritier se plaint au nonce S. Croce de ce que son père n'a pas voulu lui céder ses droits au trône de Suède; l'empereur et Wallenstein lui eussent prêté leur appui, prétend-il. Les divers projets de mariage de Ladislas sont loin de laisser le nonce indifférent; il les apprécie tous: celui qui devait unir ce jeune homme à une princesse de la maison d'Espagne (1612 et 1622), celui qui lui donnait pour femme une princesse de Savoie (1627), puis enfin une fille de l'empereur (1630).

Les sessions des diètes de 1624, 1626 et 1627 sont minutieusement décrites dans les dépêches caractéristiques de

Lancelotti; ce nonce juge les affaires intérieures de la République avec une sûreté de coup d'oeil peu commune.

En dehors de ces investigations archivales sur les matériaux concernant le règne de Sigismond III, MM. Boratyński et Sternal se sont encore consacrés à plusieurs travaux d'un autre ordre, dont ils avaient été chargés l'année précédente. Ils ont continué l'examen des manuscrits de la „Nunziata di Polonia“, et dressé l'inventaire des volumes 92 à 118 (de 1675 à 1697) Ils nous en décrivent le contenu. Les documents de la „Nunziata di Germania“ de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ont aussi été l'objet de leurs recherches. La découverte fort inattendue d'une volumineuse correspondance de Possevino, dans cette collection où ils figurent injustement, les a invités à entreprendre cette étude. Ils ont compulsé les volumes 26 et 84 à 101: les fruits de ces laborieuses et patientes analyses sont loin d'être abondants, en ce qui touche aux questions polonaises. Seul le tome 96 (légation de Morone à la Diète de Ratisbone, en 1576) renferme des „Polonica“ assez nombreuses, ayant trait surtout à la compétition de l'empereur Maximilien au trône de Pologne. Ils ont étudié dans ce volume les instructions, à partir du 30 avril jusqu'au 29 octobre 1576, et les dépêches, du 25 mai au 10 octobre 1576, autant toutefois qu'elles concernent la Pologne. Ces actes apportent une fort précieuse contribution à l'histoire de l'attitude prise par le Saint Siège à cette époque, dans la question de la ligue contre les Turcs: la cour de Rome essaye d'entraîner dans cette ligue l'Empereur, la Pologne, la Moscovie et la Perse. Nos envoyés ont aussi pris copie de plusieurs notes sur la Pologne, trouvées dans quelques manuscrits des bibliothèques du Vatican, Valicellana et Angelica.

Cette année-ci, à partir de novembre 1892, la continuation de ces travaux d'archives est confiée à MM. Louis Boratyński et Alexandre Czuczynski.

23. — TALKO HRYNCEWICZ. *Zarys lecznictwa ludowego na Rusi południowej.* (*La médecine populaire dans la Ruthénie méridionale*), in 8. 461, LVI p.

Une des branches les plus importantes de la science ethnologique est sans contredit la médecine populaire. On s'est fort peu occupé jusqu'ici de cette intéressante question, soit que l'immense quantité des matériaux ethnographiques ait poussé les savants spéciaux à des recherches dans une autre voie, soit à cause du petit nombre de médecins qui s'intéressent à la connaissance des peuples et à la médecine populaire. On n'avait d'ailleurs qu'incidemment recueilli des données sur cette matière, et nous ne possédions aucun ouvrage qui eût traité sérieusement le sujet et en pût donner une juste idée. L'auteur a voulu combler cette lacune, et après quatre ans de patientes études, il nous présente, réunis en un volume, tous les renseignements qu'il a pu rassembler sur la médecine populaire en Ruthénie (gouv. de Kiew, de la Podolie, de la Volhynie, la Galicie Orientale). Ce travail s'appuie en grande partie sur plusieurs ouvrages antérieurement parus, ouvrages dont l'auteur nous donne, dans sa préface, une liste fort longue, avouant que fort probablement il n'a eu connaissance que d'une fraction minime des travaux auxquels a donné lieu ce point spécial. Ce tableau, incomplet sans doute, car le champ d'investigation est des plus étendus, et la difficulté de recueillir de semblables documents considérable, jet'e cependant une vive lumière sur cette partie de l'ethnographie des populations ruthènes.

Le recueil proprement dit des notions qui ont trait à la médecine populaire est précédé d'un aperçu général sur la médecine dans les campagnes en Ruthénie. Cet aperçu est une sorte de résumé des observations personnelles de l'auteur et des matériaux déjà publiés.

La médecine populaire est aussi vieille que le monde. A peine les premières lueurs de civilisation eurent-elles éclairé les hommes qu'ils commencèrent à apprécier la santé et la vie, et, par conséquent, à chercher partout les moyens de les con-

server, de les défendre. A mesure que cette civilisation se développe, la manière d'envisager l'art de guérir se modifie profondément. Aux croyances mystiques de l'origine viennent bientôt s'ajouter les données d'un empirisme grossier auquel succède enfin notre science contemporaine fondée sur la connaissance rationnelle de la nature. Aussi peut-on considérer la médecine populaire non seulement comme une branche de l'ethnographie, mais encore comme l'aïeule de la médecine moderne.

De même que le passé historique d'un peuple a son rôle légitime dans tout jugement sur sa manière d'être, sur son existence, de même ce passé, ainsi que les divers facteurs de la civilisation, a eu une influence considérable sur tout ce qui touche la santé. En ce qui concerne la Ruthénie, un certain nombre de préjugés et de pratiques lui vinrent des Romains et des Grecs. Les langues, les usages, le savoir de cette antiquité classique qui, longtemps encore après la chute de la puissance politique, exercèrent une si vive influence sur toute l'Europe, ne furent pas non plus sans action sur les nations slaves. La civilisation byzantine ecclésiastique introduisit en Ruthénie d'autres croyances et d'autres coutumes. Le même phénomène eut lieu en Pologne sous l'influence qu'y exerça, au moyen-âge, la civilisation religieuse latine. L'auteur ne peut se ranger à l'opinion du Nestor des ethnographes slaves, Kolberg, qui prétend que cette civilisation méridionale étouffa en Ruthénie les derniers restes des croyances païennes; il est au contraire persuadé, qu'en ce qui regarde la médecine populaire tout au moins, les vieilles traditions du paganisme slave subsistèrent simultanément avec les nouvelles croyances, quoique sans doute avec des modifications. Si la civilisation en effet n'a pas pu parvenir à détruire en Ruthénie des préjugés apportés de l'Asie aux temps préhistoriques de la grande invasion arienne, à plus forte raison a-t-elle dû respecter des maximes nées à l'époque, relativement beaucoup plus récente, du paganisme slave. Ce sont ces diverses croyances qui transformées ou augmentées par la médecine empirique et l'action

continue de la médecine rationnelle ent constitué la médecine populaire. Les routes suivies par ces préjugés médicaux pour parvenir en Ruthénie furent fort variées. Le peuple qui, il y a de longs siècles, se fixa dans cette contrée, y apporta des croyances qui lui étaient communes avec d'autres peuples, ou bien encore adopta, à une époque qu'il serait difficile de déterminer, celles des nations voisines. Nous trouvons en effet chez ces populations des pratiques, des préjugés, des moyens de guérir en usage dans toute la race slave, semblables à ceux qui étaient pratiqués chez les Germains, et même dans toute l'Europe. Dans la région orientale de la Ruthénie, en Ukraine, c'est la civilisation byzantine qui a eu le plus de poids sur les coutumes et les esprits, tandis que dans la province de Chełm et la Ruthénie de Halicz, nous voyons les deux éléments latins et orientaux lutter d'influence et de pouvoir, et se disputer la direction des idées. Les rapports incessants qui règnent entre les peuples de nos jours contribuent aussi puissamment à propager des croyances orientales ou occidentales. Les Tsiganes, par exemple, y répandent des croyances indiennes; les Juifs, les colons allemands et tchèques, établis en Wolhynie, y ont aussi apporté les leurs. Les croyances moraviennes, slovaques, serbes, allemandes, sont introduites par les Slovaques, improprement appelés Hongrois. Ces voyageurs, pour la plupart colporteurs de mercerie, parcourent l'immense territoire de la Ruthénie méridionale. Ils joignent à leur commerce une multitude d'accessoires tels que: consultations médicales, liqueurs d'amour, élixirs de jeunesse ou de longue vie, etc. Ils enseignent différentes conjurations et charmes, des traitements de maladies, et, en même temps, sèment parmi les indigènes des notions fort étranges sur la médecine et les lois de la nature.

Mais ce qui peut-être contribué le plus à la vulgarisation de ces préjugés populaires est le service militaire d'aujourd'hui. Le soldat, revenu dans ses foyers, y rapporte mille secrets et croyances qu'il ignorait en les quittant. C'est par cette voie qu'une grande quantité de traditions polonaises et sur-

tout russes ou caucasiennes ont pénétré dans le pays. Les préjugés russes implantés de la sorte, sont transmis en langue russe ou bien dans un mélange de russe et de petit-russien.

Si l'on considère attentivement les notions encore assez restreintes que l'on a publiées jusqu'ici sur la médecine populaire, on ne tarde pas à constater que, chez le peuple ruthène qui occupe le vaste espace s'étendant des Carpathes jusqu'au delà du Dniepr, plus on va vers l'Orient, plus ces prescriptions curatives abondent en superstitions et charmes, intimement liés aux pratiques de sorcellerie et aux sortilèges. Cette différence ressort on ne peut plus clairement si l'on compare les croyances ukrainiennes, en deçà et au-delà du Dniepr, avec celles de la Ruthénie de Halicz.

L'auteur a recueilli beaucoup moins de préjugés dans le domaine de la pathologie et de l'étiologie que dans celui de la pharmacologie; ces derniers sont en effet plus nombreux, car le paysan s'intéresse davantage aux médicaments proprement dits qu'à la genèse des maux qui l'atteignent.

Le peuple ruthène se représente chaque maladie, et surtout les maladies contagieuses, la façon dont elles se développent, s'étendent au sein des agglomérations d'individus, la marche destructive du fléau, d'une manière fort grossière et très variée, selon les localités. En général, dans toute la Ruthénie, la maladie est considérée comme une manifestation de l'esprit du mal; jamais elle n'est attribuée à Dieu; Dieu permet seulement qu'elle arrive pour éprouver les mortels; Dieu répare les dommages que l'esprit mauvais a causés à l'homme. Aussi voit-on souvent le Seigneur invoqué, imploré soit par des prières, soit par des incantations. Aux croyances à l'apparition surnaturelle de la maladie on retrouve mêlées certaines maximes du vieil humorisme. Le peuple a aussi ses conceptions particulières anatomo-pathologiques; il pense, par exemple, que la matrice se trouve dans les deux sexes, que les expectorations de la toux viennent de différentes parties du corps: de la tête, de la poitrine, de l'estomac, des intestins, etc.

En ce qui concerne la thérapeutique des maladies, le peuple croit fermement au surnaturel de ces épreuves, et est convaincu que les distributeurs de la maladie et de la santé ont des accointances certaines avec l'autre monde, mystérieux et inconnu. Les uns, en rapport avec les mauvais esprits, savent tout, prédisent l'avenir, mettent des entraves dans toutes les actions des hommes, envoient les maladies; les autres, amis des bons esprits, protègent l'humanité, ramènent la santé, sauvent la vie. Les sorciers et les devins appartiennent à la première catégorie; les voyants (*znachory*) et les vieilles femmes forment la seconde. C'est dans leurs mains que réside l'art de guérir les cas graves et désespérés, art qu'ils se transmettent héréditairement dans leur famille. Ils découvrent ordinairement leurs secrets à un proche parent, ou, à défaut de celui-ci, à un ami, et se rachètent ainsi du péché de magie. Un homme âgé peut initier à ses mystères un homme plus jeune que lui, mais si un jeune homme les dévoile à un plus âgé, ils perdent toute efficacité. Si le voyant avant de mourir n'a pas eu le soin de communiquer à quelqu'un sa science et ses secrets, il ne peut trépasser en paix.

On peut diviser les remèdes usités en Ruthénie, en mystiques et réels. Les remèdes mystiques à leur tour sont, d'après leur origine, ou empiriques ou domestiques. Les remèdes empiriques consistent principalement en ingrédients de provenance animale ou végétale. Le peuple ruthène y emploie environ 360 différentes plantes. Beaucoup d'auteurs prétendent que les plantes sont employées dans les traitements d'affections plus ou moins conformément à la manière des anciens Grecs et Romains.

Les mêmes plantes portent des dénominations différentes selon les diverses localités, et leur vertu spécifique est aussi appliquée à différents cas de maladies. On prescrit quelquefois des plantes absolument imaginaires, comme par exemple l'herbe riante qui, dit-on, pousse sur les bords du Dniepr, les fleurs de fougère, qui se montrent une seule fois dans l'année, à minuit, le jour de la Saint Jean (24 juin), ou encore les petits char-

bons qui, ce même jour, se trouvent autour des racines de l'armoise champêtre (*Artemisia vulgaris*).

Les voyants expliquent en général les propriétés des plantes dans telle ou telle maladie, soit par une influence sympathique, soit à cause de l'analogie de la racine de cette plante, de la feuille, ou bien de la fleur, avec l'organe atteint, soit encore par une ressemblance dans les couleurs. Dans les maladies du coeur, par exemple, on emploie des plantes dont la forme se rapproche de celle du coeur; dans celles du foie, des plantes ayant l'apparence plus ou moins exacte de cet organe, etc. La jaunisse est traitée par des tisanes faites avec des fleurs jaunes. Dans les hémorragies on prescrit des racines et des herbes ayant la couleur du sang etc.

Les remèdes de provenance animale sont bien moins nombreux; l'auteur en cite à peine 103, en y comprenant les superstitions au sujet des animaux. Leur emploi est aussi basé, comme pour les plantes, sur l'analogie entre leur forme et celle de l'organe malade.

Le chiffre des remèdes domestiques est de beaucoup le plus élevé, car chaque objet en usage dans la maison, ou dans le ménage, peut servir de moyen curatif.

Le mysticisme particulier aux habitants des campagnes est associé à l'usage des remèdes dont nous venons de parler. Certaines plantes sont employées simultanément avec des sortilèges magiques et des conjurations. Il existe cependant en outre tout un arsenal de thérapeutique mystique exclusivement appliqué aux différentes maladies. On peut diviser ces moyens guérisseurs en deux classes: les agents sympathiques et les formules magiques secrètes. Certains agents sympathiques peuvent être appliqués par le malade lui-même ou par une personne qui lui veut du bien; d'autres n'ont de vertu qu'appliqués par les voyants et les vieilles femmes, c'est-à-dire les gens en possession de la science mystérieuse. Quelques-uns de ces agents servent à faire reconnaître la maladie; d'autres sont en usage pour la prognose, d'autres enfin pour la traiter. L'eau est un élément indispensable de toutes ces pratiques

de sorcellerie; cette eau doit être „intacte“, c'est-à-dire prise avant le lever du soleil à une source ou personne encore n'a puisé; souvent même on la bénit avant de s'en servir.

Les conjurations sont quelquefois prononcées par les malades eux-mêmes, mais le plus souvent ce sont des spécialistes qui s'occupent de ces exorcismes, et surtout les vieilles femmes connaissant les secrets du monde invisible. Les maladies qui sont soumises aux traitements mystiques viennent, d'après les opinions populaires, des influences exercées par certaines forces mystiques, sorts jetés, envoyés, versés, etc. Une quantité de conjurations doivent être opérées à des dates fixes. Les phases de la lune, ont, croit-on, un rapport certain avec beaucoup de maladies, ainsi, par exemple, c'est à l'époque de la nouvelle lune que l'on fait les conjurations propres à chasser les maux de dents. Ces formules ont un caractère assez varié: les unes rappellent des croyances orientales ou indiennes, d'autres portent le cachet d'une origine byzantine et religieuse. Quelques unes sont de vraies prières mêlées de croyances étranges, prières que le voyant adresse à Dieu, à la Sainte Vierge ou aux saints, pour la guérison de leur serviteur. Dans quelques autres, certains chiffres ont une signification cabalistique, par exemple: 7, 27, 72, 77, etc.

Il faut aussi compter parmi les pratiques de sorcellerie, les inscriptions de maladies (on écrit le nom de la maladie sur un morceau de papier qui est ensuite avalé); elles ont, comme les conjurations, les unes, le caractère indien, d'autres, celui de la civilisation chrétienne.

Tel est le sujet sur lequel l'auteur a réuni de fort nombreux matériaux et qu'il traite abondamment. Il a divisé son ouvrage en cinq chapitres. Les trois premiers sont consacrés à la médecine proprement dite et comprennent: 1°. les accouchements et la gynécologie; 2°. les maladies des enfants; 3°. les maladies des adultes. Ces chapitres sont eux-mêmes divisés en paragraphes concernant des groupes de maladies, déterminés d'après les régions anatomo-pathologiques, et, lorsque cette division n'a pu être adoptée, d'après les croyances po-

pulaires. A l'article particulier touchant chaque maladie on trouve tout ce qui concerne l'étiologie, la pathologie, la prophylaxie, la cure enfin de cette maladie. Le quatrième chapitre, portant le titre de: Hygiène populaire, se divise en deux parties: 1°. Hygiène proprement dite, c'est-à-dire prescriptions et dictons ayant trait à la conservation de la santé, aux aliments, aux vêtements, aux habitudes domestiques, etc. 2°. Croyances sur la nature, ayant un lien quelconque avec la médecine, et se rapportant soit à l'homme, soit aux animaux, soit aux plantes. Le chapitre 5 traite de la mort et contient les préjugés touchant cet événement, ainsi que ceux qui concernent les défunts.

L'ouvrage se termine par trois listes: La première contient la dénomination des plantes citées dans ce travail, en ruthénien populaire, en latin et en polonais; la deuxième, celle des animaux, également en ruthénien, latin et polonais; la troisième enfin, les termes particuliers et les noms de maladies usités en médecine populaire.

---

24. -- M. RACIBORSKI. *Przyczynek do morfologii jądra komórkowego nasion kiełkujących. (Zur Morphologie des Zellkerns der keimenden Samen)*. Mit einer Tafel.

Der Verfasser beschäftigte sich mit den Veränderungen, welche die Zellkerne bei der Keimung der Samen von *Lupinus luteus*, *Pisum sativum* und *Zea Meys* aufweisen. Das Material wurde mit absolutem Alkohol, gesättigter alkoholischer Sublimatlösung oder gesättigter alkoh. Pikrinsäure-Sublimatlösung fixiert. Zur Färbung der Schnitte waren immer blau (resp. grün) rothe Farbstoffgemische, am meisten Jodgrün Fuchsin benutzt, deren richtige Zusammenstellung immer durch die differenzierte Färbung des Zellkerns, nämlich rothe der Nucleolen, blaue der Chromosomen probiert war. Die später in Canadabalsam aufbewahrten Schnitte, welche bei Entwässerung

mit Alkohol häufig an einer unangenehmen Entfärbung der roth gefärbten Nucleolen und des Plasma leiden, waren zuerst mit Vesuvin oder Saffranin, erst dann mit Jodgrün-Fuchsin, oder Methylenblau-Saffranin gefärbt.

*Lupinus luteus*. Die eckigen Kerne der Cotyledonen der Samen (Fig. 1) färben sich homogen blau, die Nucleolen homogen roth. Bei der Keimung (fig. 2) vergrössern sich die Zellkerne ein wenig und runden ihre Gestalt. Dabei bilden sich in Nucleolen kleine, Farbstoff nicht speichernde Nucleolen, im Karyoplasma differenziert sich das blaufärbbare Chromatingerüst und bilden mehr oder minder zahlreiche Chromatinkugeln. Diese sind die Pseudonucleolen Rosen's oder Nebennucleolen Peter's.

*Pisum sativum*. Die Kerne der Parenchymzellen der ruhenden Cotyledonen sind in Folge der Anhäufung der Stärke und Proteinkörner sehr in ihrer Gestalt verändert (fig. 3—6, 8). Die grossen Nucleolen sind ganz homogen, in dem Karyoplasma sind die Chromosomen nicht differenziert. Bei der Keimung treten in Nucleolen, kleine, sich vergrössernde Vacuolen hervor, im Karyoplasma differenzieren sich die Chromosomen (fig. 7, 9-12). Dabei vergrössern sich die Zellkerne, ihre Contouren runden sich ab, die eckigen Zellkernvorsprünge nehmen eine wurmartige Gestalt, auch zerreißen dabei, in wenigen Fällen, die mit grossen Vorsprüngen versehenen Kerne in zwei oder drei Stücke (fig. 7).

*Zea Mays*. Die maschig-netzförmig deformierten Kerne der Endospermzellen färben sich homogen blau (fig. 13), die Nucleolen sind in ihnen nicht mehr zu finden, auch bei Keimung verändern sie weder ihre Gestalt noch ihre Homogenität. Dagegen sind die Kerne des Embryo des Scutellum's (fig. 14) und der Saugzellen wenig deformiert, gewöhnlich eckig, mit kleinen homogenen Nucleolen, homogenem Karyoplasma.

Bei Keimung treten in diesen Kernen (fig. 15—18) in Nucleolen kleine Vacuolen hervor, im gequollenen Karyoplasma erscheint das chromatische Gerüst mit zahlreichen Chromatinkugeln (Pseudonucleolen). In zahlreichen Fällen runden sich

dabei die Kerne (fig. 18) mehr oder weniger vollständig ab, in anderen sind auch hier, ähnlich wie bei *Pisum* wurmartige Fortsätze an den Kernen zu sehen (fig. 15–17).

Ausgenommen die nicht mehr entwicklungsfähigen Endospermzellkerne von *Zea Mays* sind in den Zellkernen bei Keimung der Samen folgende Veränderungen zu sehen:

a) Die Kerne vergrössern sich bei Quellung und runden dabei mehr oder minder ihre Contouren.

b) Das Karyoplasma der Samen scheint, mit den besten Linsen untersucht, homogen zu sein. Die Grenzen der Chromosomen sind in denselben nicht zu sehen. Da aber bei Keimung das Chromatingerüst plötzlich in dem ganzen Zellkern erscheint, so scheint es sehr wahrscheinlich zu sein, dass in den mehr festen, zusammengeschrumpften Kernen der Samen die Chromosomen so leicht an einander liegen, dass ihre Grenzen nicht mehr sichtbar sind. Erst die Quellung der Paralinin macht sie sichtbar. Es verhalten sich also die Chromosomen in Samen ähnlich, wie in Spermatoroiden der Characeen und Archegoniaten (Strassburger).

c) In den Nucleolen treten während der Keimung der Samen kleine, sich vergrössernde und zusammenfliessende Vacuolen hervor. In Bezug auf die Frage der Autonomie der Tonoplasten lässt sich in diesem Falle nicht entscheiden ob die Vacuolen neu entstehen, oder bereits in Samen sehr klein und nicht sichtbar existieren. In den sich entwickelnden Samen kommen in Nucleolen gewöhnlich grosse Vacuolen vor, welche bei der Reife verschwinden.

Alle diese Veränderungen der Zellkerne in keimenden Samen kann man als passive Folgen der Quellung derselben betrachten. Dass, wenigstens in manchen Fällen, der Zellkern bei Keimung auch eine active Rolle zu spielen scheint, kann man nach dem Verhalten der Zellkerne der Saugzellen bei *Zea Mays*, als sehr wahrscheinlich annehmen. Diese wandern während der Keimung von der Basis der Saugzellen gegen deren Spitze, also gegen die Endospermzellen zu — ähnlich verhalten sich nach einer mündlichen Mittheilung des Herrn

George James Peirce die Kerne der Haustorienzellen der *Cuscuta* bei Berührung der Nährpflanze.

Herr Geheimrath Professor Dr. E. Strassburger lenkte des Verfassers Aufmerksamkeit auf eine merkwürdige Eigenthümlichkeit des Protoplasma und des Zellkerns der ruhenden Samen hin, ohne Fixierung intensiv Farbstoffe zu speichern. Wirft man in eine sehr verdünnte Farbstofflösung geschnittene Cotyledonen von ruhenden und keimenden Erbsensamen, so färben sich die ersten viel intensiver als letztere. Ebenso ist solche stärkere Färbung auffallend, wenn man Schnitte in Blutlaugensalzlösung und dann nach Abwaschung in Eisenchloridlösung wirft. Solche Verschiedenheit der Färbungsintensität findet auch in sehr verdünnten Lösungen von Methylviolett oder Nigrosin statt.

Die intensive Farbstoffspeicherung des fixierten Protoplasma und Zellkerns scheint ihre Ursache — nach W. Pfeffer — in dem Vorhandensein gefällter Substanzen in demselben zu haben, welche vorher in gelöstem Zustande waren, also auf einer inneren Beizung desselben.

Es scheint dem Verfasser sehr wahrscheinlich, dass die starke Farbstoffspeicherung der nicht fixierten Zellkerne und des Plasmas der ruhenden Samen, auch auf Vorhandensein in denselben mehr festen, nicht lösbaren Proteinsubstanzen zurückzuführen ist, welche in keimenden Samen bereits in einen gequollenen oder lösbaren Zustand verwandelt sind, und deswegen in letzterem Stadium ohne vorherige Fixierung (Fällung) die Farbstoffe gar nicht, oder (gewisse) nur in sehr kleiner Menge speichern. Eine gewisse Rolle mag dabei aber auch die in ruhenden Samen sehr wahrscheinlich veränderte diosmotische Wirkung der Plasmahaut spielen.

Herrn Geheimrath Professor Dr. E. Strassburger, welcher den Verfasser zu dieser Arbeit angeregt hat, und ihn mit seinem erfahrenen Rath unterstützte, spricht derselbe seinen herzlichen Dank aus.

25. — E. BANDROWSKI. **O** parazofenylenach, chinonimidach i pochodnych.  
(*Ueber Parazophenylene, Chinonimide und Derivate.*)

Im Anschluss an seine früheren Untersuchungen<sup>1)</sup> beschreibt der Verfasser:

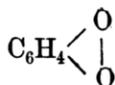
Diparatolylparazophenylene  $C_6H_4(N.C_6H_4.CH_3)_2 = C_{20}H_{18}N_2$  (erhalten aus Diparatolylparaphenyldiamin durch Behandeln mit Quecksilberoxyd in benzolischer Lösung) bildet blättrige, broncefarbige Krystalle vom Schmpkt: 122°; dieselben lösen sich sehr leicht in heissem Weingeist, Chloroform u. dgl. Concentrirte Säuren werden durch minimalste Spuren des Praeparates violett gefärbt.

Diortotolylparazophenylene  $C_6H_4(N.C_6H_4.CH_3)_2 = C_{20}H_{18}N_2$  (erhalten aus Diortotolylparaphenyldiamin und Quecksilberoxyd in benzolischer Lösung) bildet schwere, dunkelrothe, grün schimmernde, in gewöhnlichen Lösungsmitteln leicht lösliche Krystalle vom Schmelzpunkt 86°; dieselben färben concentrirte Säuren selbst in minimalsten Spuren schön violett.

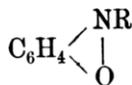
Chinonortotolyimid  $C_6H_4(N.C_6H_4.CH_3)O = C_{13}H_{11}NO$  erhalten beim Erwärmen von Ortotolylparamidophenol in Benzollösung mit Quecksilberoxyd, Abdestilliren des Benzols und Umkristallisiren der zurückbleibenden Masse aus Ligroin. Es sind blättrige, dicht zusammengewachsene, hochrothe, grün schimmernde Krystalle vom Schmpkt: 65°; dieselben lösen sich leicht in gewöhnlichen Lösungsmitteln, am wenigsten in Ligroin.

Der Verfasser weist ferner auf manche Analogien zwischen Azophenylenen, Chinonimiden und Chinonen. Die zwei ersteren können als Chinone betrachtet werden, in denen die Sauerstoffatome theilweise oder gänzlich durch Inidreste NR (R = organisches Kohlenwasserstoffradical) vertreten sind, wie dies aus folgender Zusammenstellung erhellt:

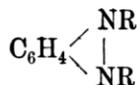
<sup>1)</sup> Abhandlungan der mathem. naturwissenschaftl. Classe der Akademie der Wissenschaften in Krakau. Bd. XVII. u. XVIII.



Chinone.



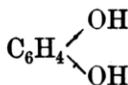
Chinonimide.



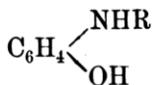
Azophenylene.

In der That findet man manches im chemischen Verhalten dieser Körperclassen gemeinschaftlich und zwar:

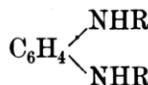
a) Die Reduction verläuft bei allen ganz analog, indem zwei Wasserstoffatome gebunden werden. Die Reductionsproducte stehen zu einander in demselben Verhältnisse, wie die Ausgangskörper. Es sind:



Hydrochinon.

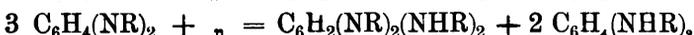


subst. Paramidophenol.

Disubstituirtes  
Paraphenylendiamin.

Dem Verfasser gelang es bis nun nicht die chinhydronartigen, intermediären Reductionsproducte aufzufinden, doch wurde constatirt, dass z. B. die Azophenylene gleich den Chinonen sich mit Phenolen verbinden.

b) Die Chinonimide und Parazophenylene verhalten sich Anilinen gegenüber ganz wie die Chinone. Die Reaction verläuft immer in zwei Phasen; in der ersten wirken zwei Anilinmoleküle auf 1 Molekül Chinon, Chinonimid oder Parazophenylen und in der zweiten gelangt der in statu nascendi sich entwickelnde Wasserstoff zur Verwendung, indem 2 Mol: Chinon, Chinonimid oder Parazophenylene reducirt werden. Somit können folgende Reaktionsgleichungen aufgestellt werden:



Als interessante Reactionsproducte müssen die Chinondianilide  $\text{C}_6\text{H}_2\text{O}_2(\text{NHR})_2$ , Chinonimidianilide  $\text{C}_6\text{H}_2(\text{NR})\text{O}(\text{NHR})_2$  und Chinonimidianilide  $\text{C}_6\text{H}_2(\text{NR})_2(\text{NHR})_2$  erwähnt werden.

Die Chinonimidianilide bilden sich beim Erwärmen von Chinonimiden mit Anilinen. Das Reactionsproduct

wird mit Weingeist ausgefällt und umkrystallisirt. Es sind gut krystallisirende, ziegel, hoch oder violettrothe Körper; sie lösen sich leicht in heissem Weingeist. Von concentrirter Schwefelsäure werden sie mit rothbrauner Farbe gelöst. Der Verfasser erhielt bis nun folgende Chinonimidianilide:

- 1)  $C_6H_2O(NC_6H_5)(NHC_6H_5)_2 = C_{24}H_{19}N_3O$  Schmpkt 196—197°
- 2)  $C_6H_2O(N.C_6H_4.CH_3)(NHC_6H_5)_2 = C_{25}H_{21}N_3O$  „ 135—136°
- 3)  $C_6H_2O(N.C_6H_4.CH_3)(NHC_6H_5)_2 = C_{25}H_{21}N_3O$  „ 134—135°
- 4)  $C_6H_2O(N.C_6H_4.CH_3)(NH.C_6H_4.CH_3)_2 = C_{27}H_{25}N_3O$   
Schmpkt 176—178°
- 5)  $C_6H_2O(N.C_6H_4.CH_3)(NH.C_6H_4.CH_3)_2 = C_{27}H_{25}N_3O$   
Schmpkt 170°

Die Chinondiimidianilide oder Azophenine werden leicht beim Erwärmen von Azophenylenen mit Anilinen bei 130° gebildet. Das Reactionsproduct wird mit Weingeist versetzt, wodurch die Azophenine ausgefällt werden. Nöthigenfalls können dieselben aus Benzol umkrystallisirt werden.

Es sind dies rothbraune oder scharlachrothe Krystalle, unlöslich in Wasser und Weingeist, leicht löslich in heissem Benzol. Alle werden von concentrirter Schwefelsäure mit violetter Farbe gelöst; beim Erwärmen bis 250°—300° schlägt diese Farbe der Lösungen in die kornblumenblaue über und nach dem Verdünnen mit Wasser stellt sich die höchst charakteristische braunkirschrothe Fluorescenz der Lösung ein. Wohl ist zu bemerken, dass dieselbe beim ersten Azophenin am stärksten erscheint. Alle Azophenine werden beim längeren Kochen mit Anilinen in Körper umgewandelt, die sich in Alkohol mit blauer Farbe lösen und wahrscheinlich zu den Indulinen gehören.

Folgende Azophenine wurden vom Verfasser erhalten:

- 1)  $C_6H_2(NC_6H_5)_2(NHC_6H_5)_2 = C_{30}H_{24}N_4$  Schmpkt = 232°
- 2)  $C_6H_2(NC_6H_5)_2(NH.C_6H_4.CH_3)_2 = C_{32}H_{28}N_4$  „ 235°
- 3)  $C_6H_2(NC_6H_5)_2(NH.C_6H_4.CH_3)_2 = C_{32}H_{28}N_4$  „ 186—187°

- 4)  $C_6H_2(N.C_6H_4.CH_3)_2(NH.C_6H_5)_2 = C_{32}H_{28}N_4$   
Schmpkt = 236—237°
- 5)  $C_6H_2(N.C_6H_4.CH_3)_2(NH.C_6H_5)_2 = C_{32}H_{28}N_4$  „ 205—207°
- 6)  $C_6H_2(N.C_6H_4.CH_3)_2(NH.C_6H_4.CH_3)_2 = C_{34}H_{32}N_4$   
Schmpkt = 254—256°
- 7)  $C_6H_2(N.C_6H_4.CH_3)_2(NH.C_6H_4.CH_3)_2 = C_{34}H_{32}N_4$   
Schmpkt = 208°
- 8)  $C_6H_2(N.C_6H_4.CH_3)_2(NH.C_6H_4.CH_3)_2 = C_{34}H_{32}N_4$   
Schmpkt = 211—213°
- 9)  $C_6H_2(N.C_6H_4.CH_3)_2(NH.C_6H_4.CH_3)_2 = C_{34}H_{32}N_4$   
Schmpkt = 168°

Zuletzt hebt der Verfasser hervor, dass 1) obige Körper quantitativ gebildet werden, was seinerzeit an dem ersten Chinonimidianilid und Azophenin bewiesen wurde <sup>1)</sup> und 2) dass die Ortoaniline wie z. B. Ortotoluidin auf Chinonimide in anderer Richtung einzuwirken scheinen, da die entsprechenden Diortoanilide nicht erhalten werden konnten. Mit Azophenylenen reagirt Ortotoluidin langsamer als Paratoluidin.

<sup>1)</sup> Monatshefte für Chemie 1888.



Nakładem Akademii Umiejętności  
pod redakcją Sekretarza generalnego Stanisława Smolki.

Kraków, 1893. — Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego pod zarządkiem A. M. Kosterkiewicza.

6 kwietnia 1893.

# PUBLICATIONEN DER AKADEMIE 1873—1892.

Buchhandlung der polnischen Verlagsgesellschaft  
in Krakau.

## Philologische und historisch-philosophische Classe.

»Pamiętnik Wydziału filolog. i hist.-filozof.« (*Denkschriften der philologischen und historisch-philosophischen Classe*), 4-to, Bd. II—VIII (38 Taf. Bd. I. vergriffen) — 30 fl.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydziału filolog.« (*Sitzungsberichte und Abhandlungen der philologischen Classe*), 8-vo, Bd. II—XVII (5 T. Bd. I. vergriffen) — 43 fl. 50 kr.

»Sprawozdania i sprawozdania z posiedzeń Wydziału historyczno-filozoficznego.« (*Sitzungsberichte und Abhandlungen der historisch-philosophischen Classe*), 8-vo, Bd. III—XIII, XV—XXIX (60 Tafeln). — 65 fl.

»Sprawozdania komisji do badania historii sztuki w Polsce.« (*Berichte der kunsthistorischen Commission*), 4-to, 4 Bde (81 Tf. 115 Holzschn.) — 20 fl.

»Sprawozdania komisji językowej.« (*Berichte der sprachwissenschaftlichen Commission*), 8-vo, 4 Bände. — 10 fl. 50 kr.

»Archiwum do dziejów literatury i oświaty w Polsce.« (*Archiv für polnische Literaturgeschichte*), 8-vo, 7 Bände. — 20 fl. 50 kr.

Corpus antiquissimorum poetarum Poloniae latinorum usque ad Ioannem Cochanovium, 8-vo, 2 Bände.

Vol. II, Pauli Crosnensis atque Joannis Visliciensis carmina, ed. B. Kruczkiewicz. 2 fl. — Vol. III, Andreae Cricii carmina ed. C. Morawski. 3 fl.

»Biblioteka pisarzy polskich.« (*Bibliothek der polnischen Schriftsteller XVI Jh.*) 8-vo, 24 Lieferungen. — 14 fl.

Vol. I, VIII, Cod. dipl. eccl. cathedr. Cracov. ed. Piekosiński. 10 fl. — Vol. II, XII Cod. epistol. saec. XV ed. A. Sokolowski et J. Szujski; A. Lewicki 11 fl. — Vol. III, IX, X, Cod. dipl. Minoris Poloniae, ed. Piekosiński. 15 fl. — Vol. IV, Libri antiquissimi civitatis Cracov. ed. Piekosiński et Szujski. 5 fl. — Vol. V, VII, Cod. diplom. civitatis Cracov. ed. Piekosiński. 10 fl. — Vol. VI, Cod. diplom. Vitoldi ed. Prochaska. 10 fl. Vol. XI, Index actorum saec. XV ad res publ. Poloniae spect. ed. Lewicki. — 5 fl.

Monumenta mediae aevi historica res gestas Poloniae illustrantia, gr. 8-vo, 12 Bände. — 60 fl.

Scriptores rerum Polonicarum, 8-vo, 9 Bände. I—IV, VI—VIII, X. XI.) — 27 fl.

Vol. I, Diaria Comitiorum Poloniae 1548, 1553, 1570. ed. Szujski. 3 fl. — Vol. II, Chronicorum Bernardi Vapovii pars posterior ed. Szujski. 3 fl. — Vol. III, Stephani Medeksa commentarii 1654—1668 ed. Seredyński. 3 fl. — Vol. VII, X, XIV Annales Domus professorae S. J. Cracoviensis ed. Chotkowski. 7 fl. — Vol. XI, Diaria Comitiorum R. Polon. 1587 ed. A. Sokolowski. 2 fl.

Analecta Collegii historici, 8-vo, 6 Bände. — 18 fl.

Acta historica res gestas Poloniae illustrantia, gr. 8-vo, 12 Bände. — 78 fl.

Vol. I, Andr. Zebrzydowski, episcopi Vladisl. et Cracov. epistolae ed. Wistocki 1546—1553. 5 fl. — Vol. II, (pars 1. et 2.) Acta Joannis Sobieski 1629—1674, ed. Kluczycki. 10 fl. — Vol. III, V, VII, Acta Regis Joannis III (ex archivo Ministerii rerum exterarum Gallicae) 1674—1683 ed. Waliszewski. 15 fl. — Vol. IV, IX, Card. Stanislai Hosii epistolae 1525—1558 ed. Zakrzewski et Hipler. 15 fl. — Vol. VI, Acta Regis Joannis III ad res expeditionis Viennensis a. 1683 illustrandas ed. Kluczycki. 5 fl. — Vol. VIII (pars 1. et 2.), XII (pars 1 et 2), Leges, privilegia et statuta civitatis Cracoviensis

1507—1795 ed. Piekosiński. 20 fl. — Vol. X, Lauda conventuum particularium terrae Dobrinensis ed. Kluczycki. 5 fl. — Vol. XI, Acta Stephani Regis 1576—1586 ed. Polkowski. 3 fl. —

Monumenta Poloniae historica, gr. 8-vo, Bd. III—V. — 41 fl.  
»Starodawne prawa polskiego pomniki.« *(Alte Rechtsdenkmäler Polens)*, 4-to, Bd. II—X. — 30 fl.

Vol. II, Libri iudic. terrae Cracov. saec. XV, ed. Helcel. 6 fl. — Vol. III, Correctura statutorum et consuetudinum regni Poloniae a. 1532, ed. Bobrzyński. 3 fl. — Vol. IV, Statuta synodalia saec. XIV et XV, ed. Heyzmann. 3 fl. — Vol. V, Monumenta literar. rerum publicarum saec. XV, ed. Bobrzyński. 3 fl. — Vol. VI, Decreta in iudiciis regalibus a. 1507—1531 ed. Bobrzyński. 3 fl. — Vol. VII, Acta expedition. bellic. ed. Bobrzyński, Inscriptiones clenodiales ed. Ulanowski. 6 fl. — Vol. VIII, Antiquissimi libri iudiciales terrae Cracov. 1374—1400 ed. Ulanowski. 8 fl. — Vol. IX, Acta iudicii feodalis superioris in castro Golez 1405—1546. Acta iudicii criminalis Muszynensis 1647—1765. 3 fl. — Vol. X, p. 1. Libri formularum saec. XV ed. Ulanowski. 1 fl.

Volumina Legum. T. IX. 8-vo, 1889. — 4 fl.

### Mathematisch-naturwissenschaftliche Classe.

»Pamiętnik.« *(Denkschriften)*, 4-to. 10 Bände (II—XVII 151 Tafeln Band I vergriffen). — 80 fl.

»Rozprawy i Sprawozdania z posiedzeń.« *(Sitzungsberichte und Abhandlungen)*, 8-vo, 24 Bände (100 Tafeln). — 83 fl. 50 kr.

»Sprawozdania komisji fizyograficznej.« *(Berichte der physiographischen Commission)*, 8-vo, 23 Bände III. VI.—XXVII. Band I. II. IV. V vergriffen (40 Tafeln). — 98 fl.

»Atlas geologiczny Galicyi,« fol. bisher 3 Hefte (1, 2 und 4), 15 Tafeln. — 12 fl.

»Zbiór wiadomości do antropologii krajowej.« *(Berichte der anthropologischen Commission)*, 8-vo, 10 Bände (II—XVI., Band I vergriffen, 96 Tafeln). — 53 fl. 50 kr.

Kowalczyk J., »O sposobach wyznaczenia biegu ciał niebieskich.« *(Ueber die Methoden zur Bahnbestimmung der Himmelskörper)*, 8-vo, 1889. — 5 fl.

Mars A., »Przekrój zamrożonego ciała osoby zmarłej podczas porodu skutkiem pęknięcia macicy.« *(Medianschnitt durch die Leiche einer an Uterusruptur verstorbenen Kreissenden)*, 4 Tafeln in folio mit Text, 1890. — 6 fl.

Kotula B., »Rozmieszczenie roślin naczyniowych w Tatrach.« *(Distributio plantarum vasculosarum in montibus Tatricis)*, lex. 8-vo, 1890 — 5 fl.

Morawski K., »Andrzej Patrycy Nidecki, jego życie i dzieła.« *(Andreas Patricius Nidecki, sein Leben und seine Schriften)*. 8-vo, 1892. — 3 fl.

Finkel L., »Bibliografia historii polskiej.« *(Bibliographie der polnischen Geschichte)*, 8-vo, 1891. — 6 fl.

Matlakowski W., »Budownictwo ludowe na Podhalu.« *(Das Bauwesen der Bauernwohnungen auf dem Nordabhange des Tatragebirges)*. 23 Tafeln in 4-to erläuternder Text 8-vo imp. 1892. — 7 fl. 50 kr.

Teichmann L., »Naczynia limfatyczne w słoniowacinie.« *(Elephantiasis arabum)*, 5 Taf. in folio mit erläuterndem Text, 1892. — 3 fl.

»Rocznik Akademii.« *(Almanach der Akademie)*, 1874—1892, 18 Bde. (1873 vergriffen) — 10 fl. 80 kr.

»Pamiętnik piętnastoletniej działalności Akademii.« *(Gedenkbuch der Thätigkeit der Akademie 1873—1888)*, 8-vo, 1889. — 2 fl.

